

SAGUENAYENSIA

Volume 6 — Numéro 4

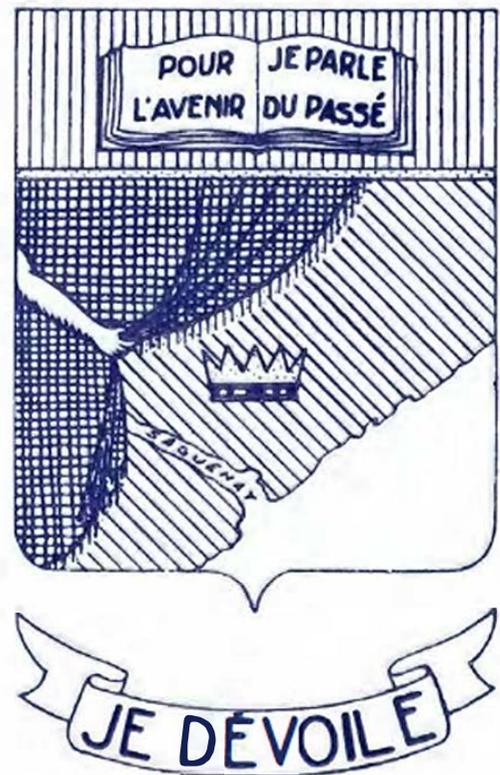
Juillet-août 1964

Revue

de la

Société Historique

du Saguenay





Publications en ligne de la Société historique du Saguenay

Recherche

- La recherche s'effectue par mots-clés parmi les titres et les auteurs de chaque numéro, en utilisant un thème, un endroit, une année ou un auteur précis. La base de données recherche tous les mots inscrits individuellement dans l'indexation.
- La reconnaissance optique de caractères (ROC) est active à chaque fichier numérique. Pour une recherche à l'intérieur de chaque numéro, il est conseillé d'utiliser la boîte de dialogue *Rechercher / Find* (CTRL + F).
- Tous les titres d'articles sont répertoriés dans la table des matières des fichiers numériques (signets).

Règles d'utilisation

- Les auteurs conservent leurs droits d'auteurs.
- La Société historique du Saguenay conserve ses droits en tant qu'éditeur.
- En vertu des dispositions de la [Loi sur le droit d'auteur](#), les articles parus ne peuvent être reproduits totalement ou partiellement, traduits, distribués ou adaptés sans l'autorisation écrite de l'auteur et de la Société historique du Saguenay.
- La référence aux informations disponibles est obligatoire. Elle doit comprendre les noms et prénoms des auteurs, le titre de l'article, le titre du périodique, l'année de publication ainsi que la page de référence.
- Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux différentes lois en vigueur.

Bases de données en ligne

- Pour plus de contenus historiques, des lectures et recherches supplémentaires sont possibles grâce aux bases de données¹ de la Société historique du Saguenay au www.shistoriquesaguenay.com :
 - Publications en ligne
 - Archives en ligne
 - Bibliothèque en ligne
 - Images en ligne
 - Capsules historiques
 - Et autres

Devenir membre de la Société historique du Saguenay

- Avec votre appui, vous participez à la mission de la Société historique du Saguenay qui est de diffuser, acquérir, traiter et conserver le patrimoine documentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Être membre de la Société historique du Saguenay vous donne accès à la revue d'histoire *Saguenayensia*, ainsi qu'à des escomptes sur des produits en boutique et des reproductions de documents d'archives. Visitez notre [boutique en ligne](#) pour découvrir la variété des produits disponibles.

¹ Les bases de données disponibles peuvent varier.



Saguenayensia

Revue de la Société Historique du Saguenay

Volume 6 — Numéro 4

Juillet-août 1964

LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

SAGUENAYENSIA

Directeur: **Mgr Victor Tremblay**
Administrateur: **M. J.-Eugène Houde**
Trésorier: **M. J.-Henri Bouchard**

Adresse :

Au Petit Séminaire, Chicoutimi
Tél.: Région 418, numéro 549-2805

Imprimeur :

Le Progrès du Saguenay, Liée
316, avenue Labrecque, Chicoutimi

Prix de l'abonnement: **\$3.00 par an.**

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

SOMMAIRE

	Pages
Editorial	73
L'établissement des Soeurs du Bon-Pasteur — Mgr Victor Tremblay	74
Les forges de Moisie — Mgr René Bélanger	76
Une descente de la Décharge — Henry Van Dyke	79
Les mariages de la région — Léonidas Bélanger	83
Mémoires d'un ancien — Phydime Lavoie	87
L'origine du mot "original" — Mgr Victor Tremblay	91

On constate un éveil d'intérêt pour les choses archéologiques dans notre région. Chez les jeunes et les moins jeunes se manifestent la curiosité pour les vestiges du lointain passé, objets et lieux, le goût de la recherche, le désir de posséder et d'étudier des pièces révélant la présence et l'industrie des humains qui, avant les temps connus, ont vécu dans les lieux que nous habitons à notre tour. Nous avons même des chercheurs fervents en voie de devenir connaisseurs et bientôt experts. Tant mieux !

L'archéologie est une science en honneur dans le monde et nous avons raison de nous y intéresser, d'autant plus que notre région offre un champ prometteur en cette matière. Elle a déjà attiré l'attention de chercheurs de l'extérieur, qui trop souvent ont apporté ailleurs le fruit de leurs découvertes.

Le plus regrettable est le fait que, depuis trop longtemps et trop souvent encore, un grand nombre d'objets trouvés par des gens de chez nous ont été détruits, donnés ou vendus à des étrangers qui s'y intéressaient. Des milliers de pièces — nous n'exagérons pas, car nous le savons —, des milliers d'objets archéologiques: haches de pierre ou de fer, grattoirs, couteaux de toutes formes, pointes en silex, pipes, grains de colliers, etc., sont ainsi perdus pour nous, et même perdus pour tout le monde parce que trop dispersés et loin des lieux pour lesquels ils seraient des témoins révélateurs.

Il est temps que ce gaspillage de la documentation archéologique cesse, que notre population comprenne l'importance de ces pièces et la nécessité de les conserver chez nous pour rendre possible et profitable l'étude de la préhistoire de notre coin de pays. Il est temps que nos gens se montrent ouverts à ce moyen de culture comme ils le sont en d'autres domaines.

Il faudrait surtout que dès maintenant tous ceux qui possèdent ou qui trouvent quelque objet de cette nature signaleraient la chose à la Société Historique du Saguenay. Plusieurs le font déjà et même consentent généreusement à remettre ces trouvailles aux dirigeants de la Société pour permettre de les collectionner en lieu sûr dans le musée régional et de les faire servir à l'étude et à de plus amples recherches; nous souhaitons que cette compréhension se généralise. Nous souhaitons aussi que ceux qui découvrent des vestiges anciens soient fidèles à en avvertir qui de droit; la loi le prescrit et l'intérêt de notre région et l'honneur de notre population le commandent.

Quelle richesse de pièces archéologiques nous posséderions si tout ce qui a été trouvé dans la région avait été conservé ! Donnons-nous la main pour la reconstituer au moyen de ce qu'il est encore possible de grouper.

La Direction.

L'établissement des Soeurs du Bon-Pasteur

L'année 1864 est marquée chez nous par un fait d'ordre éducationnel important : l'établissement des religieuses du Bon-Pasteur à Chicoutimi. Voici comment le COURRIER DU CANADA annonçait l'événement le 7 octobre 1864.

"Les lecteurs et tous ceux qui portent intérêt à la colonisation du Saguenay apprendront sans doute avec plaisir qu'un couvent vient d'être construit à Chicoutimi et que les classes y ont été ouvertes le quinze septembre dernier.

"En 1856 il n'y avait dans tout le Saguenay que cinq écoles, fréquentées par 230 élèves. Aujourd'hui, l'inspecteur des écoles du comté de Chicoutimi, M. le docteur Vincent Martin, constate qu'il y a 37 écoles, fréquentées par plus de 1400 enfants. Ces chiffres parlent assez haut et disent à ceux qui s'intéressent à l'agrandissement et au progrès de leur pays l'augmentation rapide de la population du Saguenay, le zèle des nouveaux colons et les sacrifices qu'ils ont dû s'imposer pour donner l'instruction à leurs enfants.

"En 1862, M. J.-Bte Gagnon, alors curé de Chicoutimi, commença la construction d'une maison à deux étages, de 50 pieds sur 35; cette maison devait servir pour les assemblées publiques, les séances du conseil municipal et pour celles de l'Institut. (1) Depuis quelques années le besoin d'un couvent se faisant vivement sentir dans le Saguenay. M. Dominique Racine, curé de Chicoutimi, engagea fortement ses paroissiens à lui céder leur bâtisse, non encore achevée, pour en faire un couvent. Les paroissiens consentirent de grand coeur, et tout de suite M. le curé prit les mesures nécessaires pour mener à bonne fin une entreprise qui devait faire un si grand bien non seulement à la paroisse de Chicoutimi mais encore à toutes les paroisses du Saguenay. On ajouta 24 pieds à la bâtisse et on se mit à l'oeuvre de bonne heure ce printemps pour terminer l'intérieur. A la demande de Mgr l'Administrateur, les Dames Religieuses du Bon-Pasteur se sont chargées de la direction du couvent de Chicoutimi; elles ont ouvert leurs classes le 15 septembre et elles ont déjà 25 pensionnaires, 18 demi-pensionnaires et plusieurs externes.

"Le jour de l'arrivée des religieuses du Bon-Pasteur dans le Saguenay a été un jour de joie; tous se réjouissaient de posséder ces institutrices dévouées qui ne s'appliquent pas seulement à développer l'intelligence de leurs élèves, mais surtout à former leur coeur et à les diriger vers Dieu. Si l'on excepte quelques rares familles qui ont les moyens d'envoyer leurs enfants dans les communautés de Québec et de Pointe-Lévis, toutes les autres se trouvaient privées de cet avantage précieux.



Les fondatrices (de gauche à droite). Amis: Soeur Saint-Edouard, Sr Saint-Philippe; debout: Sr Sainte-Anne, Sr Saint-Joseph, Sr Sainte-Gertrude.

Envoyer un enfant à Québec ne coûterait pas moins de £25 par année, par suite de l'isolement de cette partie du pays.

"Le couvent de Chicoutimi compte déjà plusieurs bienfaiteurs. Monseigneur Baillargeon, administrateur du diocèse, M. le curé de Saint-Roch de Québec (2), les Dames religieuses Ursulines, les Dames de l'Hôtel-Dieu et celles de l'Hôpital-Général, M. le curé Hudon de Saint-Alexis, M. Villeneuve, curé d'Hébertville, MM. Jean Guay et Méron Tremblay de Chicoutimi et quelques autres ont voulu contribuer généreusement à la bonne oeuvre."

Nous avons déjà signalé que l'établissement de cette maison d'éducation avait une portée considérable dans la région: elle signifiait plus que l'arrivée d'une communauté de religieuses enseignantes, ce qui est déjà hautement appréciable; elle apportait un degré supérieur d'enseignement et d'éducation et une maison de formation pour des futures institutrices. On ne tarda pas à en constater les heureux résultats dans toute la région. A ce titre l'arrivée des Soeurs du Bon-Pasteur est un fait de notre histoire qui mérite mention et il convient de le

rapporter avec quelques détails, que nous puissions en partie dans les Annales de la maison de Chicoutimi.

Les religieuses avaient quitté Québec le 2 septembre. Elles étaient trois "missionnaires": Soeur Saint-Edouard, supérieure, Soeur Saint-Philippe et Soeur Sainte-Anne; Mère Saint-Vincent-de-Paul, supérieure générale, et Soeur Marie-de-l'Assomption les accompagnaient.

Dès le 3, le curé de Chicoutimi écrivait au grand vicairé Cazeau: "...Nos bonnes soeurs me sont arrivées à midi par une pluie battante et des chemins affreux. Je voulais aller moi-même les recevoir à la Grand'Baie; mais je n'ai pu avoir ce plaisir pour plusieurs raisons. Les soeurs, toutes moins Saint-Edouard, ont été malades du mal de mer dans la traversée; heureusement qu'elles sont bien aujourd'hui qu'elles ont mis pied à terre.....

"Soeur Saint-Phillipe me prie de vous dire que pas une seule larme n'a été répandue depuis leur départ de Québec.

"Madame la supérieure me prie de vous faire savoir que le capitaine du steamboat s'est montré d'une grande complaisance et bienveillance à leur égard et qu'il ne leur a demandé que \$19.50 pour monde et bagage. Si vous aimez à le remercier sur les journaux, vous avez raison de le faire. (3)

"Toutes les soeurs vous présentent leurs respectueux hommages." (4)

On trouve des détails complémentaires dans les Annales sous le titre "Notes sur le Couvent de Chicoutimi, fondé le 14 septembre 1864, par le Révérend Monsieur D. Racine, V.F."

"M. le Curé, le Revd D. Racine, nous fit un accueil bien cordial et nous offrit une généreuse hospitalité dont nous profitâmes pendant huit jours. Par mille bontés, mille attentions délicates, notre digne hôte s'acquittait, de notre part, cette reconnaissance que nous lui avons vouée dès lors....

"La bâtisse que nous occupons avait d'abord été destinée à faire un Hôtel-de-Ville, mais en 1863

M. le curé Racine en fit l'acquisition du Conseil Municipal moyennant a somme de £500". (3) — Cette somme doit se rapporter aux frais d'agrandissement et d'aménagement, car, d'après un acte de donation daté du 5 mai 1863 et conservé au greffe de la Cour Supérieure de Chicoutimi, la cession de cette maison au curé était "ainsi faite gratuitement à la condition sine qua non que la dite bâtisse ne pourra servir à d'autres fins qu'à l'établissement dans icelle d'une communauté religieuse dévouée à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles".

"Nous primes possession du couvent le 12 septembre 1864; les ouvriers y travaillaient encore. Cet état de choses nous imposa force besogne pendant plusieurs jours.

"14 septembre — Entrée des pensionnaires." — Il est digne de remarque que le jour de l'entrée des premières élèves est regardé comme date de la fondation de l'institution, comme l'indique le titre des notes.

"15 septembre... C'est aujourd'hui que nous avons assisté à la première messe dans notre petite chapelle. Nous y avons eu chant et musique et un sermon prêché par Mr Racine."

Le 21 septembre, "les Soeurs Marie-Joseph et Sainte-Gertrude viennent augmenter le nombre des missionnaires; elles sont accompagnées de Mlle O'Reilly, maîtresse de musique".

Le 25, la supérieure générale et sa compagne retournaient à Québec et la petite équipe de cinq religieuse et une laïque assumait la tâche de donner l'enseignement et de maintenir la maison avec bientôt 25 pensionnaires, 18 demi-pensionnaires et un total de 86 élèves. L'oeuvre était lancée.

Victor Tremblay, p.d.

(1) Il s'agit de l'"Institut des Artisans et Association de Bibliothèque de Chicoutimi" fondé en 1858.

(2) L'abbé Zéphirin Charest.

(3) Le bateau à vapeur qui faisait alors le service régulier entre Québec et le Saguenay était le *Magnet* et en 1864 le capitaine était J. B. Fairgrievés.

(4) 500 louis, soit \$2,000.

(4) Cité dans *L'Asile du Bon-Pasteur de Québec*, page 214.



Le couvent du Bon-Pasteur, vers 1900. 1.— Vu du Sud.



2.— Vu du Nord. (Photo Notman — McGill University).

Les forges de Moisie

1. L'exploitation du minerai

DÉBUTS (1865-67).

Au point de départ, nous trouvons trois hommes extraordinaires, de vrais personnages de légende.

D'abord Guillaume-Jean-Baptiste *Lamothe*. Il était né à Montréal le 24 septembre 1824, fils et petit-fils de militaires qui s'étaient distingués lors des deux invasions américaines. Après ses études aux Collèges de St-Hyacinthe et de Montréal, il partit pour l'Europe en 1846. Son séjour outre-mer, qui devait se prolonger jusqu'en 1851, fut mouvementé et romantique à souhait. De l'Angleterre, où il aborda en premier, il se joignit à une expédition infructueuse contre la jeune république de l'Équateur. Passé en France, il prit part à la révolution du 24 février 1848 qui fit abdiquer Louis-Philippe et amena la seconde République. Après ces événements, il s'achemina vers l'Italie, traversant toute la Suisse à pied. En 1850, à Florence, il épouse Marguerite de Savoie. De retour au Canada, il fut officier dans un régiment de cavalerie de Montréal, s'élevant bientôt jusqu'au grade de major. En même temps il s'occupa activement de politique sous l'étiquette libérale. Il devint chef de police de la ville de Montréal le 25 novembre 1861. Mais il dut résigner sa charge le 30 janvier 1865 à la suite de l'évasion des "Raïders de St-Alban", qu'il avait favorisée. Entre temps il s'intéressa à l'exploitation des mines d'or, de cuivre et de fer dans la Nouvelle-Ecosse, les Cantons de l'Est et sur la Côte-Nord. Il fut nommé maître de poste de Montréal en juillet 1874 et occupa cette position jusqu'en 1891, date de sa mise à la retraite. Il mourut à Montréal à l'âge de 86 ans.

Le second fut très populaire sur les deux rives du Bas Saint-Laurent. Né à la Rivière-Ouelle en 1829, David *Têtu* avait vraisemblablement pris un premier contact avec la Côte-Nord en 1845, vu que son père, Charles, fut l'un des promoteurs de l'établissement des Escoumlns. Faucher de St-Maurice, qui le rencontra à l'île d'Anticosti en 1876, en a dessiné un bon portrait. . . "La garde du phare de la pointe Sud est confiée par le ministère de la marine à un homme aussi instruit qu'énergique, M. David Têtu. Grand, les épaules légèrement voûtées, l'œil doux et serein, possédant un poignet de fer et une santé à toute épreuve, notre ami nous représentait bien ce type de canadien-français de jadis, esprit chevaleresque et aventureux qui, n'obéissant qu'à son impulsion et ne se laissant guider que par son flair et ses connaissances, parcourait en tous sens le continent américain, y faisant des découvertes merveilleuses et ne revenant au pays que pour

léguer à d'autres son amour du voyage, de la liberté et de l'inconnu. Ce fut dans une de ses longues promenades sur la Côte du Labrador que M. David Têtu découvrit des fameux gisements de sable qui, bien exploités, donneraient les plus beaux minerais magnétiques du monde. Ce fut aussi grâce à son courage que les maraudeurs de Saint-Alban purent échapper aux limiers qui les traquaient comme des fauves. . ." David Têtu mourut le 6 octobre 1910 à Longue-Pointe-de-Mingan chez son frère Emile, alors surintendant de la ligne télégraphique de la Côte.

Le troisième fut un personnage marquant de la scène provinciale : nous ne ferons donc qu'esquisser sa biographie. Fils d'un notaire de la Rivière-Ouelle, *Luc Letellier de Saint-Just* fut admis lui-même à la pratique du notariat en 1841. Il devint par la suite député de Kamouraska, membre du Conseil Législatif puis lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Ce fut lui qui, à l'automne de 1864, conçut le plan d'évasion des quatre "Raïders" dont nous allons raconter l'histoire. Il est décédé le 28 janvier 1881 dans sa soixante et unième année. Son nom est resté attaché depuis 1866 au canton où se trouve la ville de Sept-Iles.

La rencontre de ces trois hommes à l'occasion d'un incident international fut à l'origine des Forges de Moisie.

On était en pleine guerre civile américaine. Dans un audacieux raid de cavalerie, une trentaine de jeunes confédérés réussirent à traverser tout le territoire fédéral et parvinrent jusqu'à Saint-Alban, dans l'état du Vermont, où ils pillèrent les trois banques de la ville; puis ils s'enfuirent au Canada. Sur une plainte du consul américain, le chef de police de Montréal effectua la capture de 14 de ces aimables bandits; car il faut dire que l'opinion publique prenait fait et cause pour les Sudistes. Incarcérés d'abord à St-Jean d'Iberville puis à Montréal, ils furent bientôt relâchés, ayant réussi à démontrer leur état de belligérants. Leur vol devenait ainsi un fait de guerre. Ce fut alors que commença pour quatre d'entre eux une véritable odyssee. Il s'agit en l'occurrence du capitaine Thomas-Bronston Collins et de trois simples soldats : Alexander-Pope Bruce, James-Alexander Doty et George-C. Scott, appartenant tous à des régiments de cavalerie du Kentucky. Grâce aux bons offices de Guillaume Lamothe, de Luc Letellier et de David Têtu, ils trouvèrent pour l'hiver un refuge confortable et discret dans l'hospitallère demeure de John-E. Barry, alors bourgeois de la Compagnie Têtu aux Escoumlns. Au début d'avril 1865, une goélette qui portait à son bord David Têtu comme capitaine, trois matelots et un passagers, Guillaume



Guillaume-J.-B. Lamothe.



David Têtu.



Luc Letellier de St-Just.

Lamothe, vint les chercher aux Escoumins pour les conduire jusqu'au port de Sydney, au Cap-Breton. Une escale à Moisie à l'aller et au retour permit de visiter les dépôts de sable noir magnétique qui avaient attiré l'attention de David Têtu depuis 1857. L'un des raiders, qui s'entendait en minéralogie, émit l'avis que ce sable contenait une bonne proportion de minéral de fer. Monsieur Lamothe rapporta à Québec quelques sacs de ce sable; ce qu'il fit aussi en 1866. L'examen du minéral donna un résultat favorable.

Les années 1866 et 1867 se passent en arpentage, analyses et tractations. David Têtu vend ses droits à Wm Moïson pour \$50,000.00. Les expériences tentées aux forges de Syracuse (New York) en janvier 1867 s'avèrent un franc succès: le sable magnétique de Moisie peut être converti par une seule fusion en un acier de qualité supérieure.

Bientôt se forme une compagnie avec un capital d'un million de piastres: "La Compagnie des Mines de Moisie". Les noms des directeurs démontrent le caractère sérieux de l'entreprise:

- M. Henry Thomas, président de la Compagnie;
- M. William Moïson, fondateur de la banque du même nom, gérant;
- M. Louis Labrèche-Viger, secrétaire;
- L'Honorable Luc Letellier de St-Just;
- L'Honorable Rodolphe Laflamme;
- M. Guillaume Lamothe.

Celui-ci dirige les opérations sur place. "L'usine va être construite sous la surveillance de M. Lamothe de Montréal et on s'attend qu'elle sera en opération au mois prochain" (1).

Nous avons un témoin oculaire de ces débuts dans Mgr Henri Têtu, cousin de David et compa-

trôte de Letellier. Il écrit en 1911: "C'est en 1867 que j'eus la bonne fortune de connaître intimement M. Lamothe qui demeura chez nous, à la Rivière-Ouelle, environ huit jours, et nous emmena, mon frère et moi, à Moisie, où nous avons assisté aux commencements de l'exploitation du fer magnétique. M. Lamothe nous traita comme si nous avions été ses enfants et nous combla de bontés durant les quatre semaines que nous demeurâmes avec lui. Jamais je n'oublierai ce parfait gentilhomme, qui nous avait ainsi procuré des vacances aussi instructives qu'agréables" (2).

Vers la mi-août, un malheureux incendie détruisait la plus grande partie des matériaux de l'établissement naissant. Plus tard, "M. Moïson devint propriétaire de toutes les actions de la Compagnie et par conséquent de tout ce qu'elle possédait, et l'entreprise continua sa marche sous cette nouvelle direction" et sous un nouveau nom: "Moisie Iron Company". Louis Labrèche-Viger resta, mais comme gérant de M. Moïson à Moisie pendant les deux premières années des opérations: 1867-69 (3). A peu près dans le même temps, dans le clan Moïson, on voit apparaître un second personnage qui passe peu à peu au premier plan: William-Markland Moïson, neveu de William.

OPERATIONS

Elles peuvent se résumer à ceci: le sable brut était d'abord purifié puis fondu avec du charbon de bols comme combustible dans des fours catalans. Le fer de forgeron ainsi produit était ensuite porté à la forge pour y recevoir une première transformation avant l'expédition.

Le charbon de bols était préparé sur place. Le Département des Terres de la Couronne avait concédé à M. William-Markland Moïson des limi-

tes à bois consistant en une bande de terrain d'un à deux milles de profondeur, de chaque côté de la rivière, plus longue à l'est qu'à l'ouest. C'est là que des bûcherons coupaient le bois — sapin, épinette, bouleau, tremble — que l'on transportait à l'usine au moyen de chalands tirés par des remorqueurs.

Il y avait *douze* grands fours à charbon. "Chacun de ces fours, construit en brique, avait la forme d'un hémisphère dont les dimensions de hauteur de la voûte et de diamètre de la base étaient de quarante pieds; il pouvait contenir de cent à cent trente cordes de bois. Une large plate-forme, partant du sol, avait été construite au-dessus de tous ces fourneaux, et les voitures allaient jeter le bois dans chaque fourneau, au moyen d'une trappe ménagée au sommet et qui s'ouvrait dans la plate-forme. Des ouvriers placés à l'intérieur donnaient ensuite à ce bois la disposition voulue" (4).

On trouve la matière première en quantité inépuisable à Moisie "sous forme de petits bancs variant de quelques pouces une couple de pieds d'épaisseur d'un sable contenant de 20 à 80 pour cent de parties métalliques" (5).

Ce sable, râclé et charroyé sur la terre ferme au moyen de "boyards", étaient ensuite acheminés vers l'usine dans des voitures à plates-formes tirées par des chevaux. Là, le minéral était d'abord purifié, au début par le lavage, méthode très imparfaite; puis, à partir de 1869, il fut placé sur des tables à secousse, selon le procédé de séparation magnétique du Dr Hubert Larue. C'était l'ouvrage des "claireurs", comme on disait à l'époque. Ainsi concentré, le minéral était mis à fondre, avec du charbon de bois, dans les huit fourneaux (6) du système catalan.

"La forge catalane se compose d'un foyer rectangulaire fait principalement de fortes plaques de fer; les plus grandes dimensions qu'on donne à ce foyer sont environ 40 pouces de long sur 32 de large et de 24 à 27 pouces de profondeur, soit de 14 à 15 pouces au-dessous de la tuyère. La pression de la soufflerie employée n'excède pas 1½ ou 1¼ pouce de mercure, et la tuyère est posée directement de haut en bas à un angle de 30 à 40 degrés. La paroi qui fait face à la tuyère s'incline un peu en dehors vers le sommet, et l'on entasse contre cette paroi la plus grande partie de la charge de minéral, qui occupe un tiers ou une moitié de la cavité du fourneau; l'espace libre est occupé par du charbon en ignition. Durant l'opération, il y a de nombreuses précautions à prendre pour régler la soufflerie, attiser le feu et ajouter du minéral fin et du charbon. Au bout de six heures, ordinairement, on retire du fond de la fournaise une masse agglomérée de fer réduit, mais non fondu, que l'on forge alors en loupes ou barres. Pour produire 100 lbs de fer il faut 340 lbs de charbon (on voit que la consommation de combustible était très élevée) et 312 lbs d'un minéral contenant de 45 à 48 pour cent de fer.



Four à charbon (à Saint-Urbain).

De cette proportion les sept-dixièmes environ passent à l'état de métal et les trois autres dixièmes forment la scorie. 100 lbs de minéral rendent 31 livres de fer en barre et 41 livres de scories" (7).

Le minéral de fer provenant des gisements de la rivière des Rapides, au fond de la baie de Sept-Iles, a servi aussi à des mélanges avec le sable concentré dans les fours de Moisie, mais sans produire de bons résultats.

Chaque fourneau donnait, par 24 heures de marche, trois tonnes de fer sous forme de loupes ou lingots. On sait qu'une loupe est "une masse de fonte qui a subi un premier affinage". Ces loupes étaient ensuite portées à la *forge* pour y être divisées en parties et étirées en barres. Le gros travail était fait par un immense marteau-pilon pesant environ 1,500 livres. On dit que le bruit de ce lourd marteau pouvait être entendu à vingt milles à la ronde et servait de guide aux bateaux par temps brumeux.

Ce fer fut surtout *expédié* aux Etats-Unis. Une portion fut envoyée au laminoire de la Compagnie à Montréal pour y être transformée en essieux de roues de wagons de chemin de fer. Quelques cargaisons furent même exportées en Angleterre et en France. Le transport, au départ de Moisie, fut assuré en bonne partie par le "Margaretha Stevenson", petit vapeur dont la Compagnie avait fait l'acquisition à l'été de 1867 (8).

DÉCLIN

On a avancé plusieurs hypothèses sur les causes qui auraient amené l'arrêt d'une si florissante industrie: épuisement des limites à bois, d'où provenait le charbon de bois; insuffisance des réserves de minéral; diminution dans la qualité de l'acier par suite de l'idée qu'on avait eue de mêler de la ferraille au sable noir au moment de la fusion. Mais il semble plutôt que ce soit la perte du marché américain, principal débouché pour le fer de Moisie.. Ce fer entraît aux Etats-Unis comme fonte (fer de gueuse ou de première coulée), sujet à un droit de \$7.00 la tonne. Mais à partir du 2 mars 1875, à la suite de représentations et de protestations des métallurgistes américains et vu la bonne qualité du produit, considéré jusque là comme brut, il fut classé désormais comme barres de fer, sujet à une taxe d'entrée de \$34.80 la tonne. Ce tarif excessif força la Compagnie à fermer ses ateliers en novembre 1875, puis à les démanteler et à vendre ses propriétés l'année suivante. Voilà comment s'éteignirent les four et les fourneaux de l'ancien Moisie, voilà ce qui amena sa décadence.

"Tout ce qui reste aujourd'hui pour rappeler aux plus vieux habitants de Moisie les beaux jours

de cette entreprise prometteuse sont des tas de scorles; rien ne subsiste des anciennes bâtisses, pas même un mur de fondement. Sic transit...'' (9).

(Mgr) René Bélanger, p. d.

REFERENCES

- 1 — *La Voix du Golfe*, mardi le 20 août 1867; article reproduit du *Courrier du Canada*.
- 2 — *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XVII, no 8, p. 233.
- 3 — Pendant son dernier mandat de député de Terrebonne, il avait eu l'occasion de voir à Québec des échantillons de sable magnétique et ce fut une révélation pour lui. En se séparant de M. Moison, M. Labrèche-Viger se remit aux études et parvint à trouver un procédé pour la fabrication de l'acier auquel il attachera désormais son nom. Il fonde, en 1871, "la Compagnie d'Acier du Canada", dont il est choisi gérant par les autres directeurs; MM. E. Chinic, Rosaire Thibaudeau, Georges Duval, John Pratte, Isidore Thibaudeau, Claude Melançon, Pierre Garneau et L.-A. Jetté. La même année, il dirige lui-même la construction d'une manufacture sur le bord de la rivière St-Charles, à l'extrémité de la Pointe-aux-Lièvres, près du pont Bickell. En même temps, les goélettes transportent à Québec 500 tonnes de sable magnétique ramassé à la Baie de Mille-Vaches. Et

l'on fit venir à grands frais de l'Angleterre M. Thornton, ingénieur de Leeds. Mais Louis Labrèche-Viger, décédé au printemps de 1872, ne devait pas voir les résultats de ses labours, qui malheureusement, se soldèrent par un échec.

- 4 — *Labrador & Anticosti* (Huard), Montréal, 1897, pp. 133-134.
- 5 — Obalski, J. : *Mines & Minéraux de la province de Québec, 1889-90*, pp. 8, 14, 15. *Opérations minières dans la province de Québec pour l'année 1901*. Dept des Terres, Mines & Pêcheries, pp. 7-10.
- 6 — A Moisie, les fourneaux étaient appelés "quilles", corruption du mot anglais "kilns". Les fondeurs étaient les "bloomers", parce qu'il travaillaient sur les "bloomeries" (forges catalanes).
- 7 — *RAPPORT GEOLOGIQUE, opérations de 1866 à 1869*. Rapport de T. Sterry Hunt, chimiste et minéralogiste, pp. 299-300. Montréal, 1er nov. 1869. Traduit en 1871.
- 8 — Navire de 110 pieds et 6 pouces de long, construit en Ecosse en 1860. Coque en fer. Tonnage : 198 brut et 99 net. Acheté en 1885 par la Compagnie Holiday & Fraser, qui le rebaptisa "Otter", il fit le service de la Côte-Nord, de Natashquan à Québec, jusqu'au 18 novembre 1898, alors qu'il fit naufrage sur l'Île Blanche.
- 9 — Faessler, Carl. *Les gisements de fer titané des Sept-Îles et le sable magnétique de Moisie*. Québec, 1938.

Une descente de la Décharge

Nous avons pensé qu'il serait intéressant de citer comme complément au récit de la descente de la Décharge fait par M. Elie Murray (1) cette description plus détaillée qu'on trouve dans un ouvrage de Henry Van Dyke, LITTLE RIVERS (2), et qui est de la même époque : vers 1895. Ce texte est extrait du chapitre intitulé "Au large". Nous l'avons traduit aussi fidèlement que possible. — Les mots en italiques sont tels que dans l'original.

x x x

Ce fut dans le pays du lac Saint-Jean, à deux cents milles au nord de Québec, que pour la première fois je sentis le charme de la nature sauvage, et ce charme semblait convenir à la région comme s'il avait été fait pour elle. . . Il ne s'agit pas là d'une solitude minuscule comme celle des Adirondacks, mais de quelque chose d'immense et de tout à fait primitif. Vous ne la parcourrez pas en suivant une chaîne d'hôtels entre un chemin de fer et un autre; vous y pénétrez par une rivière qui vous mène aussi loin que vous le désirez ou que vous l'osez; vous retournez alors et revenez par une autre rivière, vous hâtant d'en sortir avant que vos provisions soient épuisées. Le lac lui-même est le berceau du puissant fleuve Saguenay. C'est une mer intérieure de trente milles de diamètre, à peu près ronde, s'étalant dans un immense bassin de calcaire, au nord des Laurentides. Les rives du côté sud sont colonisées depuis vingt à trente ans, et les riches fermes donnent d'abondantes récoltes de blé, d'avoine et de

patates aux industriels habitants, qui vivent dans des petits villages modernes portant le nom d'un saint, où ils se groupent aussi près que possible de grandes églises en pierre grise et remercient le Seigneur de les avoir favorisés d'un climat de quatre à cinq degrés plus doux que celui de Québec. Un chemin de fer, construit à travers une région de collines de granit que la charrue ne fouillera jamais, réunit cette colonie lointaine au monde civilisé. Au bout du rail, l'Hôtel Roberval, érigé sur une colline dominant le lac, offre aux touristes choyés, lumière électrique, matelas à ressorts et large véranda de laquelle ils peuvent voir par delà le lac la façade du pays sauvage.

En direction du nord et de l'ouest, l'interminable forêt se déploie jusqu'aux rives de la baie d'Hudson et aux déserts glacés du Labrador. C'est une grandiose solitude. Une vingtaine de rivières se déversent dans le lac: des petites comme la Pikouabi (Tlcouapé) et La Pipe, des moyennes comme la Oulatchouan et la Belle-Rivière, des grandes comme la Mistassini et la Péribonka. Chacun de ces cours d'eau mène à un labyrinthe de bois et de lacs. Le canotier qui le suit jusque assez loin se trouvera parmi des lacs qui n'ont aucun nom sur aucune carte; il campera sur la terre vierge et fera connaissance avec des poissons fabuleux; peut-être même, comme l'héroïne des contes de fée, rencontrera-t-il un petit ours, un ours de moyenne taille, un ours géant.

Damon et moi, nous sommes partis pour une expédition de ce genre peu de temps après que les îles dodelinantes des prés du Connecticut eurent sonné leur midi et quand les framboisiers, le long du chemin de fer Québec & Lac Saint-Jean, présentaient aux hommes et aux oiseaux leur collation d'après-midi. A Roberval, nos quatre guides nous attendaient, et le bateau à vapeur nous conduisit à l'*Island House*, au coin nord-est du lac. Là nous embarquâmes nos tentes et nos couvertures, casseroles et ustensiles, sacs de farine, patates, bacon et autres friandises, nos cannes à pêcher et nos fusils, en enfin, mais non les moindres articles, nos haches (sans lesquelles, dans la forêt, un homme est une créature sans secours); le tout dans deux canots d'écorce, et nous nous dirigeâmes vers la Grande Décharge.

C'est un merveilleux endroit que cette sortie du lac Saint-Jean. Tout le flot de vingt rivières se rencontre là. Il se rue à travers un dédale de petites îles dans deux cours d'eau séparés par l'île d'Alma, la Grande Décharge et la Petite Décharge. Le bras du sud, plutôt petit, coule d'abord doucement, mais celui du nord est un formidable escadron d'eaux tumultueuses. On peut voir de loin, dans le lac, le courant se former, glisser d'abord, puis prendre cours, se presser et se précipiter en un courant lisse ou un remous tournoyant vers la brèche de sortie. Près de l'anse rocheuse où l'*Island House* apparaît à travers un rideau de sapins le courant accuse déjà une pente perceptible. Il commence à bouillonner au-dessus des roches cachées au fond, il gazouille aux pointes des rochers qu'il frôle. Un mille plus bas se trouve un îlot où il accélère. donne chasse et se précipite en rapide pour ensuite, l'île dépassée, sauter trois ou quatre échelons écumants; au delà, tout droit, il parcourt un long trajet dans le sillage de vagues à crêtes d'écume blanche.

Au moment où nous approchions l'îlot, l'homme qui dirigeait le premier canot se dressa debout pour examiner la course. L'eau était haute. L'était-elle trop? Les canots étaient lourdement chargés; pouvaient-ils affronter les vagues? Il y eut un bref échange de paroles entre les guides pendant que nous glissions, indécis sur la direction à prendre. Puis la question sembla se résoudre d'elle-même, comme cela se produit presque toujours en ces solitudes forestières, comme si quelque force silencieuse de la nature avait le dernier mot. "Sautez, sautez!" cria Ferdinand: "envoyez au large". Un instant plus tard nous glissions sur la surface unie du rapide, directement vers la première grosse vague. Les rivages rocheux fuyaient à côté de nous comme un rêve; nous pouvions sentir le mouvement de la terre emportée avec nous. En avant, la crête de la grosse vague se dressait en cercle au-dessus de la pointe du canot. "Arrête! arrête! Doucement!" Un coup d'aviron rapide et précis réprima le canot, qui frémit et trépigna comme un cheval

soudainement freiné. La vague, comme surprise, s'abaissa et s'aplanit pendant une seconde. Le canot fonça à travers la crête, devia de côté et courut gaiement au flanc de la haute lame pour glisser dans une eau plus calme.

Chacun sent l'exaltant plaisir d'une telle descente. Je connais une dame qui criait de frayeur quand elle descendit le premier rapide et qui, avant le terme du voyage, disait:

"Regardez comme perdu le jour où le soleil se couche.

Sans avoir vu une cascade sautée, un rapide écumant franchi." (3) Il faut un contact avec le danger pour apprécier la joie de vivre. Nos guides commencèrent à s'interpeller et à se taquiner, en faisant l'éloge de leurs canots. "Tu as frôlé le vilain rocher au détour, dit Jean, ne savais-tu pas où il était? — Oui, après que je l'eus touché, cria Ferdinand; mais toi, tu as ramassé un sceau d'eau et je crois bien que ton *m'stey* est assis dans un morceau de la rivière. Pas vrai?"

Ceci nous a paru à tous une très bonne plaisanterie et nous avons ri de ce rire inextinguible que, d'après Homère, une certaine farce déclenchait habituellement dans l'Olympe. . . .

Le premier petit rapide de la Grande Décharge n'était qu'un commencement. Un demi-mille plus bas nous pouvions voir la rivière disparaître entre deux pointes de rochers. Un grondement de dispute se faisait entendre et une brume dorée flottait dans l'air comme la fumée d'une bataille. Tout le long de l'endroit où la rivière échappait à notre vue des éblouissantes têtes écumantes surgissaient et retombaient, comme si une horde de lutins des eaux tentaient en vain de se frayer un chemin pour remonter au lac. C'était la tête de la *grande chute*: une suite sauvage de sauts et de remous où aucun bateau n'aurait pu résister un seul moment. Nous descendîmes vers elle aussi loin que l'eau le permettait, puis nous tournâmes à gauche, parmi les rochers, pour prendre un portage.

Ces portages sont les plus ennuyeux plaisirs d'un voyage en pays sauvage. Pour les guides, c'est une dure tâche, car tout, y compris les canots, doit être transporté sur leur dos. La marche des canots sur la terre ferme est une curieuse chose à voir. Andrew Marvell la décrivait ainsi il y a deux cents ans, rêvant près de la petite rivière Worfe, dans le Yorkshire:

"Et maintenant les pêcheurs de saumon humide

Changent de rôle avec leurs bateaux de peau (d'arbre),

Et, comme des antipodes en souliers,

Ont chaussé leurs têtes de leurs canots;

On dirait de vraies tortues, la lenteur exceptée,

A voir aller ces amphibiens raisonnables".

Mais le *sportman* ne porte rien, si ce n'est peut-être son fusil ou sa canne à pêcher ou sa camera; ainsi pour lui le portage n'est qu'une agréable occasion de se dégourdir les jambes, ankylosées par la posture assise au fond du canot, et pour renouveler connaissance avec les jolies choses qui peuplent les bois . . .

Au pied de la première chute, nous remîmes nos canots à l'eau sur une vaste nappe liquide d'un mille de longueur et un demi-mille de largeur, parsemée de remous et de courants impétueux et couverte d'écume flottante. Sur la pointe apparaissait un vieux site de campement où, plusieurs fois, avec mon épouse, j'étais venu pêcher la *ouananiche*, ce fameux saumon d'eau douce du lac Saint-Jean. Des gros poissons étaient là, montrant leurs nageoires dorsales, circulant paresseusement dans les remous, comme s'ils attendaient pour jouer avec nous; mais le but de notre voyage était encore à des milles de distance et nous avons filé avec le courant, qui tantôt se précipitait, bouillonnant et écumant, tantôt s'étalait en nappe aussi calme qu'un lac, tantôt se divisait à travers

“ . . . de féériques troupeaux
D'îles, reposant ensemble,
Tranquilles comme des coins de ciel
Parmi les nuages du soir”.

La beauté des rives était infiniment variée et cette beauté n'avait pas encore été altérée par des marques de la présence de l'homme. Nous ne rencontrâmes personne, excepté quelques martin-pêcheurs, deux goélands qui s'étaient éloignés de la mer pour passer l'été dans les parages et de nombreux canards que les guides nommaient “Betseys”, comme s'ils appartenaient au beau sexe. Parmi une si grande famille de demoiselles, nous supposions qu'il y en avait quelques-unes pour nous, et Damon en abattit deux des plus tendres pour notre souper.

Dans les eaux tranquilles à l'embouchure de la rivière Mistouk, juste en haut du *rapide des Cédres*, nous prîmes terre pour camper sur un plateau bolsé et cuire notre dîner. Pendant que nos guides s'affairaient à préparer le feu, permettez-moi de vous les décrire brièvement.

Ils sont tous des Canadiens français pur sang, descendants de ceux qui vinrent dans la Nouvelle-France avec Champlain, cet incomparable explorateur qui, pendant toute sa vie fut un amant de la grande nature. Ferdinand Larouche est notre *chef*, — Dans toute expédition il est indispensable d'avoir un chef pour maintenir l'harmonie qui doit toujours régner dans un groupe — et son assistant est son frère François. Ferdinand est un petit homme trapu, un homme “raccourci”, car il ne mesure pas plus de cinq pieds et deux pouces, mais chaque pouce de sa personne compte en vigueur. Il peut porter un gros canot ou cent livres de bagage sur plus d'un

mille de portage sans arrêter pour reprendre haleine. Il est un maître canotier, avec assez de prudence pour équilibrer son courage, un excellent cuisinier, avec cette grande qualité qui fait défaut chez un maître-queue professionnel: la bonne humeur. Il plaisante, siffle, chante continuellement, de sorte que partout où il passe règne une atmosphère de joyeuse fête. Son habit usé couvre un cœur plein de musique. Il possède deux talents qui le distinguent parmi ses camarades: il joue du violon (4) pour l'agrément de toute les danses et toutes les noces de la région, et il parle anglais à l'émerveillement et à l'envie des autres guides. Mais, comme tous les hommes de génie, il est modeste et ne se vante pas de ses exploits: “*H'I not spik good h'English — h'only for camp, fishin', cookin'; dhe voyage, ha'll dhose t'ings*”. (Je ne pargé pas un bon anglais: seulement pour ce qui regarde le campement, la pêche, la cuisine, le voyage, toutes ces choses-là). Les lettres aspirées l'embêtent. Il se débrouillera à travers un embarras d'arbres renversés plus facilement que dans une phrase remplie de “this” et “that”. Quelquefois il s'exprime d'une manière bizarre. Une fois il me parlait de sa ferme “*not far off here. in the Rivière au Cochon, river of dhe pig, you call 'im. H'I am a widow, got five sons, t'ree of dhem are girls*” (pas loin d'ici, à la Rivière-au-Cochon, rivière du cochon, que vous appelez. Je suis veuf; j'ai eu cinq garçons, trois d'entre eux sont des filles). Mais habituellement il finit par retomber au français, qu'il parle à la perfection, vous assure-t-il, “beaucoup mieux que les Canadiens, en un mot, le français de Paris. M'sieu est allé à Paris?”. Une telle gentillesse est innée et on ne peut y résister. Vous ne pouvez pas vous empêcher de retourner le compliment et de l'assurer que son anglais est remarquable, assez bon pour tous les besoins pratiques, meilleur que celui de la plupart des autres guides.

Et c'est vrai.

François est un peu plus grand, un peu plus mince et considérablement plus calme que Ferdinand. Il rit loyalement aux farces de son frère et chante la réponse à ses chansons. Il est très habile comme second avironneur dans le canot.

Jean — communément appelé Johnny — Morel est un homme grand et fort, dans la cinquantaine, le visage orné d'une barbe qui ferait honneur à un pirate. Mais si vous le regardez de près vous remarquerez qu'il a de très beaux yeux bleus, un visage qui respire la franchise et la bienveillance, sous son chapeau mou. Il parcourt la forêt et les rivières depuis trente ans, de sorte qu'il est familier avec des milliers de signes et d'indices qui lui permettent de s'y retrouver aussi facilement que vous dans les rues de votre ville. C'est un pionnier.

Le rameur d'avant de son canot est son fils Joseph, un garçon d'une quinzaine d'années, déjà aussi grand et aussi fort qu'un adulte. “C'est

encore une jeunesse", dit Johnny; "il n'a jamais connu ce que c'est que camper. C'est son premier voyage, son école, mais j'espère qu'il vous contentera. Il est bon, M'sieu, et des plus forts parmi ceux de son âge. J'ai déjà montré à deux de mes fils la conduite d'avant du canot; le plus vieux est parti pour la Pennsylvanie; il pèle de l'écorce (de pruche) pour le tannage du cuir. Le deuxième a eu la malchance de se casser une jambe, de sorte qu'il ne peut plus se mettre à genoux pour avironner. Il s'est mis cordonnier. Joseph est mon troisième élève. J'en ai encore un plus jeune qui a hâte de venir à mon école". — Une ouverture comme celle-là sur la vie de la famille est toujours réconfortante; elle l'est tout simplement dans la solitude...

J'ai mis plus de temps à décrire nos hommes qu'ils en ont pris pour préparer notre frugal repas: un pot de thé, la boisson favorite des hommes des bols (je n'ai jamais connu un bon guide qui n'aurait pas préféré se passer de whisky plutôt que de se passer de thé), quelques tranches de pain rôti, quelques tranches de bacon juteux et appétissant, une chaudière de patates bouillies, un soupçon de biscuits secs et de fromage. Le repas fut vite avalé. Il fallait nous hâter afin d'être rendus pour la pêche d'après-midi à l'île Maligne, trois milles plus bas.

Cette île porte bien son nom, car c'est l'endroit le plus dangereux de la rivière; il a le record des désastres et des pertes de vie. Ici les flots de la Grande Décharge sont comprimés et ramenés à un étroit et profond canal et forment un courant puissant qui descend entre des sombres rivages de granit. Au milieu du canal la mécanique de la pointe sa tête balafmée et hérissée comme un géant prêt à disputer le passage. La rivière se précipite tout droit sur le front du rocher, se sépare en deux et s'engouffre, des deux côtés de l'île, dans une double chaîne de sauts furieux et de rapides.

Dans ces eaux farouches nous avons pêché avec un immense plaisir et un beau succès, grim pant et descendant les énormes rochers de la rive et joignant les excitantes émotions de l'alpinisme au placide plaisir de la pêche. A la tombée de la nuit nous étions de retour au camp avec une dizaine de ouananiches pesant de une à quatre livres chacune.

Le jour suivant, la distance à parcourir fut longue et variée. Une charrette transporta hommes et bagages sur un portage d'un mille ou deux à travers l'île d'Alma, pour nous conduire à la Petite Décharge, sur laquelle nous avons navigué quelque peu, et ensuite la voiture nous mena à travers le village d'Alma jusqu'au pied des rapides du Carcajou. Un mille de courant rapide fut vite franchi et nous arrivions à la jonction de la Petite Décharge avec la Grande Décharge. Sur la pointe de l'île d'Alma près du rapide de la Vache Caille, se dresse un pittoresque chalet à demi caché dans des talles de bouleaux. C'est une

opération mouvementée que de traverser la rivière à cet endroit quand les eaux sont hautes et les canots lourdement chargés; mais nous avons passé cette mer difficile sans accident et nous avons débarqué à quelque distance plus bas, à la tête du rapide Gervais, pour nous restaurer. Les eaux étaient trop tourmentées pour descendre ce rapide avec des canots chargés; aussi, Damon et moi-même, avons marché sur une distance d'environ trois milles le long de la rivière, tandis que nos guides descendaient avec les canots.

En chemin, le long des rapides, Damon fit quelques observations géologiques. Il trouva des traces d'anciens glaciers, quelques morceaux de minéral de fer, des poches de sable remplies de minuscules grenats et des parcelles d'or détachées du granit primitif; moi j'ai pêché et pris une couple de ouananiches dans des coins couverts d'écume, entre les rochers. Le gros courant passé, nous nous embarquons de nouveau et nous franchissons la dernière descente dans une longue zone d'eaux mortes.

Les rives, qui d'abord étaient rudes et escarpées, couvertes de fourrés d'arbres de seconde pousse, devenaient moins accidentées et plus fertiles. Des fermes isolées, avec des maisons carrées, en bois et non peinturées, des longues granges couvertes de chaume, commencèrent à se montrer au-dessus des collines, le long de la rivière. Il y avait un hameau appelé Saint-Charles, avec une rustique église surmontée d'un campanile en bois rond. Le curé, vêtu d'un soutane noire, coiffé d'un chapeau de sole à la mode de 1860, était assis sous la véranda de son propre presbytère. Il nous regarda passer avec l'air d'un brave homme souriant à des Bohémiens. D'autres embarcations apparurent sur la rivière: un homme et sa femme conduisant un vieux radeau sur lequel s'entassaient une demi-douzaine d'enfants; un équipage de bûcherons dans un bateau pointu ramassant des billots égarés sur les rives; une couple de voitures d'eau chargées de jeunes gens s'en retournant d'une visite de vacances; un groupe de cueilleurs de petits fruits sur un esquif à fond plat: toute la vie du voisinage était représentée sur cette rivière. Il nous a paru que nous étions dans le mouvement de la société lorsqu'enfin nous avons atteint l'embouchure de la rivière des Aulnaies, qui descend impétueusement d'un escaller d'une centaine de pieds de hauteur fait de rochers noirs. Nous avons dressé nos tentes dans une petite prairie au bord de l'eau, où nous avions durant toute la nuit le bruit de la chute comme berceuse et au lever du soleil toute

(1) Cf. SAGUENAYENSIA, janvier-février 1964, page 8.

la rivière pour le bain matinal.

(2) Edité à New York par Charles Scriber's Sons en 1898. La première édition était d'octobre 1895.

(3) "Count that day lost whose low, descending sun
Sees no fall leaped, no foaming rapid run".

(4) Le violon était une nécessité dans sa vie, à ce point que dans l'après-midi qui suivit les funérailles de sa femme il en joua pour traduire sa peine.



Les mariages de la région

Relevé fait par Léonidas Bélanger — (Continuation)

INTERPRETATION DES SIGLES:

- B. — Recueil des Généalogies des comtés de Beauce — Dorchester — Frontenac, par Frère Eloi-Gérard.
 Ch. — Recueil des Généalogies des Comtés de Charlevoix et de Saguenay, par Frère Eloi-Gérard.
 Charl. — Dictionnaire généalogique des Familles de Charlesbourg, par l'abbé D. Gosselin.
 R.O. — Généalogies des Familles de la Rivière-Québec, par Michaud.
 I.O. — Généalogies des Familles de l'île d'Orléans par l'abbé Michel Forgues.
 Beaupré. — Généalogies des Familles de la Côte Beaupré, par l'abbé Charles Beaumont.
 R. — Tableau généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski, par Mgr C.-A. Charbonneau.

NOTRE-DAME D'HÉBERTVILLE

1883 (suite)

1884

Le 31 juillet. - THIBEAULT, Edmond-Pierre, fils mineur de Pierre Thibeault (Ch. 30) et de Marie-Laure Fortin (Ch. 52); marié à Marie PILOTE, fille mineure d'Éphrem Pilote et de Flavie Côté (Laterrière, 26-8-1856).

Le 7 août. - BERNIER, Damase, fils majeur d'Octave Bernier et de Félicité Hudon dit Beaulieu (Hébertville, 31-1-1855); marié à Marie-Sophie-Virginie MIVILLE dite DESCHENE, fille majeure de Louis Miville dit Deschene et de Sophie Vézina (Hébertville, 12-9-1859).

Le 7 août. - GUAY, Octave, fils majeur de feu Hypolithe Guay (Ch. 37) et de feu Séraphine Fortin (Ch. 52); marié à Adéline FORTIN, fille mineure de François Fortin (Ch. 147) et de Luce Simard (Ch. 237). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 7 août. - SIMARD, Arthur, fils majeur de feu Thomas Simard et de Céline Perron (Grande-Baie, 10-5-1853); marié à Malvina FORTIN, fille mineure de Thomas Fortin et d'Alexandrine Boudreau (Laterrière, 3-5-1859).

Le 14 août. - GUY, Joseph-Némias, fils majeur de François Guy et de feu Angèle Hudon dit Beaulieu, de Saint-Louis (Hébertville, 13-9-1855); marié à Philomène OUELLET, fille mineure de Jean Ouellet et de Philomène Lavoie (Hébertville, 15-4-1861).

Le 4 septembre. - HUDON dit BEAULIEU, Hector, fils majeur de Pascal Hudon dit Beaulieu et d'Anastasia Paradis (Hébertville, 8-4-1861); marié à Céline VAILLANCOURT, fille mineure d'Isaïe Vaillancourt et de Marcelle Garneau.

Le 7 janvier. - DORVAL, Thomas-Noël, fils majeur d'Antoine Dorval (Ch. Bouchard 651) et de feu Flavie Gagnon (Ch. 61); marié à Marie SAVARD, fille mineure de feu Charles Savard et d'Henriette Gagné (Bagotville, 4-2-1862).

Le 14 janvier. - PILOTE, Thomas-Louis, fils majeur de Cyprien Pilote et de Séraphine Simard de Saint-Bruno (Bagotville, 5-7-1858); marié à Athanais TREMBLAY, fille mineure de Thomas Tremblay et de Marie Côté (Bagotville, 31-1-1860). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 15 janvier. - POTVIN, Auguste, fils majeur de feu Placide Potvin (Ch. 39) et de Zénobie Potvin (Ch. 14); marié à Marie-Félicité FORTIN, fille mineure de Robert Fortin et de Louise Roy (Grande-Baie, 24-1-1843).

Le 28 janvier. - THIBEAULT, Théotime, fils majeur d'Eustache Thibeault (Ch. 16) et de feu Françoise Tremblay (Ch. 321) de Saint-Urbain; marié à Emélie BOIVIN, fille mineure de Macaire Boivin (Ch. 74) et de Suzanne Larouche (Ch. 14).

Le 18 février. - LESSARD, Joseph-Elie, fils majeur de Joseph Lessard et de Claire-Fine Bolduc (Grande-Baie, 27-2-1851) de Saint-Gédéon; marié à Marie-Georgiana PELLETIER, fille majeure d'Eugène Pelletier et de Cléopée Lavole.

Le 19 février. - ROSSIGNOL, Joseph, fils majeur de Nathanaël Rossignol et de Valérie Miville dite Deschene; marié à Marie-Céleste ROSSIGNOL, fille mineure de Thomas-Elie Rossignol et de Lucie Pelletier. Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 25 février. - BILODEAU, Michel, fils majeur de Joseph Bilodeau (Ch. 30) et d'Octavie

Ouellet (Ch. 20); marié à Malvina LACHANCE, fille mineure de Guillaume Lachance et de Louise Tremblay (Laterrière, 8-10-1860).

Le 25 février. - THERIAULT, Pascal, fils majeur de Joseph Thériault et de feu Desanges Lavoie; marié à Fidella HUDON, fille mineure de Pascal Hudon et d'Anastasia Paradis (Hébertville, 8-4-1861).

Le 25 février. - LAPIANTE, François, fils majeur de feu Célestin Laplante et de Rose Levesque de Saint-Gédéon; marié à Marie-Henriette Plourde, fille majeure de François Plourde (R. O. page 609) et de Julie Hudon (R. O. page 316) de Rivière-Ouelle.

Le 22 avril. - VAILLANCOURT, Jean, fils majeur d'Isaïe Vaillancourt et de Marcelline Garneau; marié à Marie Paradis, fille majeure d'Olivier Paradis et de Christine St-Pierre (Laterrière, 11-8-1857).

Le 5 mai. - ST-PIERRE, Charles, fils majeur de feu Cyprien St-Pierre et de feu Marie Dionne; mariée à Aglaé LAROUCHE, fille majeure d'Hildebert Larouche (Ch. Gauthier 99) et de Cornélie Dorval (Ch. Bouchard, 341).

Le 13 mai. - BILODEAU, Pierre, veuf d'Emélie April; marié à Virginie HUDON dite BEAULIEU, fille majeure d'Hilaire Hudon dit Beaulieu et de feu Osithe Raymond.

Le 29 juillet. - DUCHAINE, Elie, fils majeur de feu Barthélemy Duchaine et de Dosithee Girard (Girard (Grande-Baie, 9-1-1843); marié à Marie-Luce GIRARD, fille majeure de feu Edouard Girard (Ch. 87) et d'Eulalie Côté (Ch. 10). Dispense du 3ième au 4ième degré de consanguinité.

Le 4 août. - GIRARD, Hypolithe, de Saint-Bruno, fils majeur de Martin Girard (Ch. 57) et d'Antoinette Martel (Ch. 26) de Laterrière; marié à Rachel DORVAL, fille majeure d'Antoine Dorval (Ch. Bouchard 651) et de feu Flavie Gagnon (Ch. 61).

Le 18 août. - TREMBLAY, Alexandre, veuf de Philomène Morin, de Saint-Bruno; marié à Marie DORVAL, fille majeure d'Antoine Dorval (Ch. Bouchard 651) et de feu Rachel Larouche (Ch. Gauthier 34).

Le 17 novembre. - FORTIN, Wilfrid, fils majeur de Robert Fortin et de Louise Roy (Grande-Baie, 24-1-1843); marié à Marie GOBEIL, fille majeure d'Adolphe Gobeil (Ch. 18) et de Tharsithe Simard (Ch. 233).

1885

Le 12 janvier. - SIMARD, Narcisse, fils majeur de Nazaire Simard (Ch. 287) et de Christine Larouche (Ch. 31) de Saint-Gédéon; marié à Marie-Laure LEBEL, fille mineure de Georges Le-

bel et d'Angèle Hudon dit Beaulieu (Hébertville, 13-6-1853).

Le 13 janvier. - BERGERON, Joseph, fils majeur de feu Guillaume Bergeron (Ch. 34) et d'Emélie Desbiens (Ch. 31) de Saint-Dominique; marié à Marie-Louise VOYER, fille majeure d'Etienne Voyer et de Lucie Duval (Chicoutimi, 3-7-1854).

Le 13 janvier. - PELLETIER, Prudent, fils majeur de Jean-Baptiste Pelletier et d'Olive Simard d'Alma; marié à Marie SIMARD, fille majeure de Thiburce Simard et de feu Claire Hudon d'Alma (Hébertville, 24-8-1852). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 20 janvier. - HUDON dit BEAULIEU, Joseph-Adélard, fils mineur de Pierre Hudon dit Beaulieu et de Flore Miville dite Deschêne (Laterrière, 24-8-1856); marié à Marie-Eléonore PARADIS, fille mineure d'Olivier Paradis et de Christine Des-saint dit Saint-Pierre (Laterrière, 11-8-1857).

Le 27 janvier. - TREMBLAY, Théodule, fils majeur de Georges Tremblay et d'Adélaïde Saulnier (Grande-Baie, 23-11-1847); marié à Emélie TREMBLAY, fille mineure de Pierre Tremblay et de Belzima Girard (Bagotville, 12-1-1864).

Le 27 janvier. - FILION, Benjamin, veuf d'Hermine Lavoie de Saint Prime; marié à Louise MARTEL, veuve de Louis Dechesne (Hébertville, 9-1-1866).

Le 2 février. - SIMARD, Joseph, fils majeur de feu Videbon Simard et d'Anne Saulnier d'Alma (Grande-Baie, 5-4-1853); marié à Alphonsine CASTAGNE, fille majeure de feu Adolphe Castagne et de Sophie Tremblay (Bagotville, 18-9-1860).

Le 13 avril. - GOSELIN, Pierre, de Saint Prime, fils majeur de François-Xavier Gosselin (I. O., 171) et d'Henriette Lachance (I. O., 94) de Saint Laurent, I. O.; marié à Appoline BEGIN, fille majeure d'Isaac Bégin, et de Françoise Villeneuve (Hébertville, 2,2-1864).

Le 14 avril. - TREMBLAY, Evagre, fils majeur de Pierre Tremblay (Ch. 641) et de feu Léocadie Gagnon (Ch. 83); marié à Marie TREMBLAY, fille mineure d'Adelpe Tremblay (Ch. 821) et de Nathalie Bilodeau (Ch. 11).

Le 14 avril. - COTE, Wilfrid, fils majeur de Thomas Côté (Ch. 76) et d'Olive Fortin (Ch. 73) de Saint-Gédéon; marié à Zoé GEMME, fille mineure de feu Ambroise Gemme et de feu Zoé Boivin de Roberval (Grande-Baie, 8-4-1850).

Le 14 avril. - ROSSIGNOL, Joseph-Edmond, fils majeur de Thomas-Elie Rossignol et de Lucie Pelletier; marié à Marie-Laure TREMBLAY, fille majeure d'Albert Tremblay (Ch. 955) et d'Ide Larouche (Ch. 34).

Le 13 juillet. - FORCADE, Joseph, fils majeur de feu Louis Forcade, ingénieur, et d'Eléonore Gau-

dreault de Saint-Alexis (Grande-Baie, 20-1-1846); marié à Marie-Eulalie-Ernestine CÔTE, fille majeure de Jules Côté et de feu Eulalie Dessaint dit Saint-Pierre.

Le 28 juillet. - LAROCHE, Pierre, fils majeur de Pierre Larouche et d'Elisa Hudon dit Beaulieu (Hébertville, 10-11-1862); marié à Delphine GAGNE, fille mineure de Léandre Gagné et d'Henriette Robitaille.

Le 4 août. - PARADIS, Antoine, veuf de Clara Emond (Hébertville, 8-1-1878); marié à Victoria EMOND, fille majeure de Thomas Emond et de Virginie Deschesne (Grande-Baie, 20-8-1857). Dispense du 1er degré d'affinité en ligne collatérale.

Le 4 août. - GAGNON, Henri, fils mineur de Pascal Gagnon et de Flavie Boudreault de Saint-Jérôme; marié à Caroline GAUVIN, fille majeure d'Edouard Gauvin et de Marie-Baume Bernier.

Le 11 août. - TREMBLAY, Nathanaël, fils majeur d'Antoine Tremblay et de feu Olympe Simard (Grande-Baie, 12-9-1844); marié à Eloïse SIMARD, fille mineure de Bernard Simard (Ch. 209) et de Suzanne Allard (Ch. 15).

Le 24 août. - MURRAY, Elie, fils majeur de Georges Murray (Ch. 8) et de Géorgina Bouchard (Ch. 350); marié à Marie BOUDREAU, fille mineure de François Boudreault (Ch. 92) et de Zénoïe Brassard (Ch. 17).

Le 15 septembre. - FILION, Lucien, fils majeur de feu Lucien Fillion (Ch. 48) et de feu Elmire Tremblay (Ch. 301); marié à Césarine SAINT-GELAIS, fille majeure de Ferdinand Saint-Gelais (Ch. Pradet 54) et de Zoé Tremblay (Ch. 223).

Le 28 septembre. - BOIVIN, Napoléon, fils majeur d'Israël Boivin et de feu Emélie Brassard (Grande-Baie, 7-1-1852) de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Hélène ROSSIGNOL, fille majeure de Nathanaël Rossignol et de Valérie Miville dite Deschêne.

Le 29 septembre. - PARADIS, Israël, fils majeur d'Olivier Paradis et de Christine Saint-Pierre (Laterrière, 11-8-1857); marié à Marie-Rose Gagnon, fille majeure de Joseph Gagnon et de feu Damaris Michaud.

Le 26 octobre. - FLEURY, Jean-Baptiste, fils majeur de Joseph Fleury et de feu Marie-Josette Guay de Mistock (Chicoutimi, 5-1-1846); marié à Marie-Eva PILOTE, fille majeure de Cyprien Pilote et de Séraphine Simard de Saint-Bruno.

Le 24 novembre. - LAVOIE, Thomas (Ch. 181), veuf de Justine Tremblay (Ch. 428); marié à Eléonore BOUCHARD, veuve de Georges Bellay de Saint-Cyriac (Grande-Baie, 12-9-1848).

1886

Le 11 janvier. - TREMBLAY, Abel, fils majeur de Thomas Tremblay et de Marie Côté (Bagotville,

31-1-1860); marié à Rose-Anna AUDET dit LAPOINTE, fille mineure d'Elzéar Audet dit Lapointe et de Sophie Côté de Saint-Jérôme.

Le 2 mars. - TREMBLAY, Nil, fils mineur d'Adelphe Tremblay (Ch. 821) et de Nathalie Bilodeau (Ch. 11); marié à Marie LAROCHE, fille majeure de François Larouche (Ch. Gauthier 90) et de Suzanne Desgagné (Ch. 30) de Saint-Jérôme. Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 3 mai. - OUELLET, Hector, fils mineur d'Ovide Ouellet et d'Adeline Simard (Grande-Baie, 5-4-1853); marié à Marie-Eugénie PELLETIER, fille majeure d'Eugène Pelletier et de Marie-Cléopâtre Lavoie.

Le 4 mai. - LEBEL, Alphonse, fils majeur de Joseph LeBel et de feu Rose-de-Lima Frenette de Saint-Jérôme (Hébertville, 18-10-1859); marié à Marie BILODEAU, fille mineure de Damase Bilodeau et de feu Anaïs Savard (Bagotville, 8-1-1861).

Le 4 mai. - BILODEAU, Arthur, fils majeur de Damase Bilodeau et de feu Anaïs Savard (Bagotville, 8-1-1861); marié à Marie-Radégonde CHAMBERLAND, fille majeure de Joseph Chamberland et de Marie-Adélaïde Hamel de Saint-Pacôme.

Le 1er juin. - BOUCHARD, André, de Saint-Gédéon, fils majeur de Paul Bouchard (Ch. 321) et de feu Eugénie Potvin (Ch. 14) de Saint-Alphonse; marié à Marie-Elise PILOTE, fille majeure d'Ephrem Pilote et de Flavie Côté (Laterrière, 26-8-1856).

Le 7 juin. - HUDON dit BEAULIEU, Elzéar, fils majeur de Moïse Hudon dit Beaulieu et de Marie-Anne LeBel; marié à Emélie GAGNE, fille majeure de Léandre Gagné et d'Henriette Robitaille (Bagotville, 12-1-1864).

Le 20 juillet. - DESSAINT dit ST-PIERRE, Joseph, fils majeur d'Augustin Dessaint dit St-Pierre et de Marie Dionne; marié à Marie OUELLET, fille majeure de Jean Ouellet et de Philomène Lavoie (Hébertville, 15-4-1851). Réhabilité le 19 avril 1887 à Hébertville avec dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 27 juillet. - BLACKBURN, Pierre, fils majeur de feu Hilaire Blackburn et de Calixte Barrette de Saint-Jérôme (Chicoutimi, 27-11-1855); marié à Marie-Eléonore-Hélène CROFT, fille mineure de feu Alfred Croft et de Célanire Pelletier (Hébertville, 7-1-1862).

1887

Le 10 janvier. - GAUTHIER, dit LAROCHE, François, veuf d'Amanda Tremblay (Hébertville, 17-1-1882); marié à Eugénie TREMBLAY, veuve de Joseph Gervais (Hébertville, 30-5-1881). Dispense du 1er degré d'affinité.

Le 10 janvier. - TREMBLAY, Hipolythe, veuf de Délina Tremblay de Saint Bruno (Bagotville, 8-1-1884); marié à Malvina TREMBLAY, fille majeure de Norbert Tremblay (Ch. 717) et de Démé-

rise Tremblay de Saint-Bruno (Ch. 415). Dispense du 3ième degré d'affinité.

Le 11 janvier. - FORTIN, Osée, fils majeur d'Israël Fortin et de Suzanne Simard (Grande-Baie, 7-9-1852); marié à Emma LAPRISE, fille mineure de feu Ferdinand Laprise et d'Olive Cloutier (Hébertville, 1-2-1859).

4Le 18 janvier. - PELLETIER, Alfred, fils majeur de Prime Pelletier et de Radegonde Paradis, (Hébertville, 13-9-1855); marié à Marie-Oliva MICHAUD, fille majeure de Joseph Michaud et de Daphine Paradis (Hébertville, 23-1-1853). Dispense du 3ième degré de consanguinité.

Le 1er février. - GAGNE, Napoléon-Philorome, fils majeur de Jean-Baptiste Gagné et de feu Marie-Céline Cloutier de Saint-Michel de Bellechasse; marié à Marie-Léonide HEBERT, fille majeure de Calixte Hébert, registrateur, et de feu Delphine Poulet.

Le 15 février. - VOISINE, Cléophe, fils majeur de Cléophas Voisine et de Hermine Voisine (Hébertville, 13-2-1854); marié à Marie-Stella-Antoinette MARTIN, fille mineure d'Evariste Martin et d'Antoinette Déry.

Le 15 février. - FOURNIER, Germain, veuf d'Henriette Simard (Hébertville, 8-1-1883) de Saint-Gédéon; marié à Marie SIMARD, fille mineure de Joseph Simard (Ch. 208) et d'Eléonore Boivin (Ch. 43). Dispense du 1er degré d'affinité.

Le 18 avril. - DESBIENS, Ernest, fils mineur de Flavien Desbiens et de Marie Gagné de Saint-Jérôme; marié à Marie-Justine COUDE dit CUNNINGHAM, fille mineure de Michel Coudé dit Cunningham (Ch. 7) et de Marie Gagnon (Ch. 61).

Le 18 avril. - TREMBLAY, Joseph-Edmond, fils mineur de Pierre Tremblay et de feu Hermel Tremblay; marié à Mélanie TREMBLAY, fille majeure de Thomas Tremblay (Ch. 501) et de Marie Tremblay (Ch. 269). Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 18 avril. - LEVESQUE, Alfred, fils majeur de François Lévesque et de Sara Lavoie de Saint-Louis de Kamouraska; marié à Rosalie LAVOIE, fille mineure d'Augustin Lavoie et de feu Flavie Bouchard. Dispense du 4ième degré de consanguinité.

Le 18 avril. - TREMBLAY, Achille, de Saint-Gédéon, fils majeur d'Ovide Tremblay et d'Olympe St-Gelais de Saint-Alphonse (Grande-Baie, 9-10-1848); marié à Rose-Anna SIMARD, fille mineure d'Eusèbe Simard et de Marie Potvin (Hébertville, 30-5-1864).

Le 6 juin. - FORTIN, Louis, fils majeur de Louis Fortin et de Philomène Desbiens de Saint-Gédéon (Grande-Baie, 9-1-1855); marié à Louise LACHANCE, fille mineure de Guillaume Lachance et de Louise Tremblay de Saint-Bruno (Laterrière, 8-10-1860).

Le 2 août. - VOYER, Antoine, fils majeur d'Etienne Voyer et de Lucie Duval (Chicoutimi, 3-7-1854); marié à Elisa TREMBLAY, fille majeure d'Antoine Tremblay et de feu Olympe Simard (Grande-Baie, 12-9-1844).

Le 15 août. - DELISLE, Ernest, fils majeur de Siméon Delisle et de Sara Legendre de Saint-Jérôme; marié à Marie-Hélène DIONNE, fille majeure d'Henri Dionne et de feu Marie Simard (Hébertville, 9-1-1860).

Le 15 août. - DESBIENS, Joseph, veuf de Louise Girard de Saint-Louis de Métabetchouan; marié à Delphine TREMBLAY, fille majeure de feu Israël Tremblay (Ch. 693) et de Mélanie Tremblay (Ch. 288).

Le 23 août. - DORVAL, Joseph-Phydime, fils mineur de feu Ildebert Dorval (Ch. Bouchard 198) et d'Eléonore Boivin (Ch. 68); marié à Marie-Eugénie BERNIER, fille mineure d'Octave Bernier et de Félicité Hudon dit Beaulieu (Hébertville, 31-1-1855).

Le 19 septembre. - DIONNE, Henri, veuf de Marie Simard (Hébertville, 9-1-1860); marié à Marie-Aglaié BELANGER, veuve de Louis Hudon dit Beaulieu (Hébertville, 6-2-1872).

Le 27 septembre. - SIMARD, Anicet, fils majeur de Bernard Simard (Ch. 209) et de Suzanne Allard (Ch. 15); marié à Elizabeth EMOND, fille mineure de Alexandre Emond et de Louise Villeneuve.

Le 3 octobre. - TREMBLAY, Richard, fils majeur de feu François Tremblay (Ch. 403) et de feu Marie-Anne TREMBLAY (Ch. 15); marié à Léa PILOTE, fille majeure de Laurent Pilote (Ch. 87) et de Joséphine Lavoie (Ch. 103).

Le 3 octobre. - GOBEIL, Charles, fils majeur de feu Adolphe Gobeil (Ch. 18) et de Tharsille Simard (Ch. 233); marié à Marie-Julie COTE, fille mineure de Benjamin Côté (Ch. 91) et d'Olive Simard (Ch. 155).

Le 11 octobre. - GIRARD, Joseph, fils majeur de Martin Girard (Ch. 57) et d'Antoinette Martel (Ch. 26) de Saint-Bruno; marié à Marie VOYER, fille mineure d'Etienne Voyer et de Lucie Duval (Chicoutimi, 3-7-1854).

Le 17 septembre. - OUELLET, Elzéar, fils majeur de Barthélemy Ouellet et d'Olive Bernier de Saint-Onésime; marié à Virginie DUBE, fille majeure de Clément Dubé et de Christine Bérubé de Saint-Onésime. Mariage réhabilité le 20 octobre 1887 à Hébertville avec dispense du 4ième degré de consanguinité.

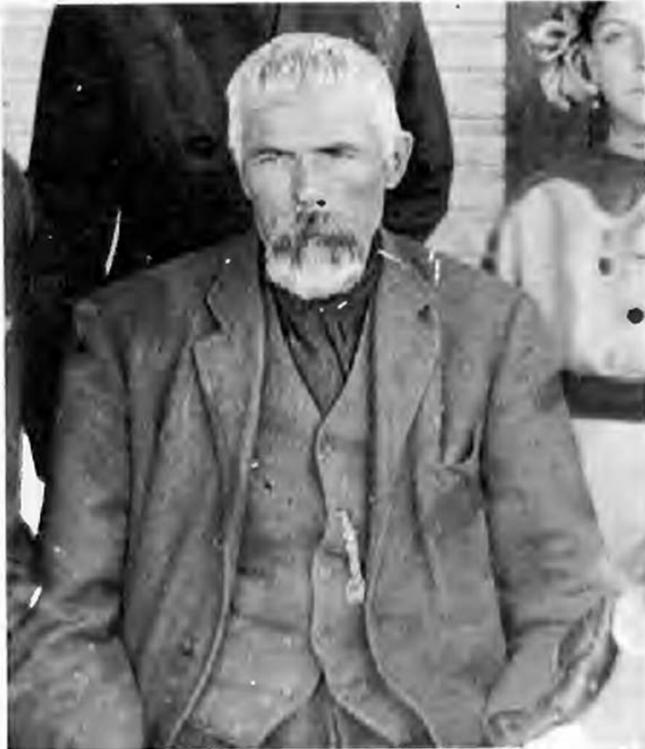


Mémoires d'un ancien

Phydime Lavoie

Les notes qui suivent sont le résultat de quatre entrevues avec M. Phydime Lavoie, les deux premières le 23 de mai et le 30 de juin 1936, les deux autres au printemps de 1937, pendant un séjour qu'il fit à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Je donne tel quel le compte-rendu de ses propos, trop courts à mon gré, à part quelques détails de caractère très personnel qui n'offrent pas d'intérêt pour l'histoire.

V. T.



M. Phydime Lavoie à 60 ans. (a)

J'aurai 80 ans au mois de juin prochain (1936).

Ma mère s'appelait Adèle Bolvin. Elle était fille d'Augustin Bolvin de la Baie Saint-Paul. Je ne lui connais pas de parenté avec les Bolvin de Saint-Jérôme. Nous étions six enfants quand mon père, Edmond Lavoie, est mort : Joseph, Edouard, Jean, moi (Phydime), Héracléus (le curé) et Marie, qui s'est faite religieuse chez les Soeurs de la Congrégation, Soeur Lavoie, converse, et qui est morte il y a environ un mois.

Après la mort de mon père, ma mère avait marié Ismaël Simard (1), qui était à sa troisième femme. Il avait des enfants de ses deux premiers mariages; nous nous étions six; on est montés

au Lac avec tout ce monde-là. Nous étions 18 ou 20 à table. Mais le père Simard avait le moyen. Nous arrivions une bande de grands gars; nous lui avons fait ses terres, qui étaient de bonne qualité.

J'avais 14 ou 15 ans quand nous sommes partis de la Baie Saint-Paul pour monter au Lac Saint-Jean. Ma mère s'était remariée dans le printemps, sur les neiges, et au mois de mai (de l'année suivante) le Grand Feu passait au Lac. Nous sommes arrivés après, dans cette année-là, je crois. Le père Ismaël avait trois lots au Lac Sec, dans Hébertville, lots en bonne terre et avantageux; nous les avons fait rapidement.

J'avais 18 ans quand j'ai gagné Alma. Je me suis d'abord engagé chez Damase Boulanger pour me gagner une terre, que j'avais achetée de lui. Cette terre se trouvait dans l'île d'Alma, à environ deux milles et demi de l'église. Mon frère Edouard avait la terre voisine. En plus de ce lot que nous possédions ensemble nous avions des pointes que fait la Petite Décharge et qui nous donnaient environ une quarantaine d'acres. J'avais à ma part un demi-lot. Les deux terres appartiennent aujourd'hui à Philippe Lavoie, fils de mon frère Edouard.

Quand j'ai acheté cette terre il n'y avait rien de fait dessus; c'est moi qui l'ai commencée, qui ai abattu le premier arbre et qui l'ai faite en entier.

Je peux vous donner les noms de tous ceux qui étaient à Alma quand je suis arrivé là (en 1874).

D'abord sur l'île :

1. - En haut, William Tremblay. - Il n'y a plus là aucun de ses descendants; ils ont pris le bord des Etats-Unis. Lui est mort à Alma.

2. - Alexis Tremblay son frère. - Sa famille est aux Etats-Unis aussi. Il a une fille qui est restée à Alma et qui vit encore; elle est mariée à Charles Néron.

3. - Charles Tremblay, encore un frère de William. - Ses descendants sont partie pour les Etats.

4. - Vildebou Simard. - Il est mort et sa famille est partie au loin, je ne sais pas dans quelle direction.

Ces gens-là sont arrivés quelques années avant moi. Je me suis installé plus haut qu'eux-

autres tous. C'est tout ce qu'il y avait de monde sur l'île d'Alma à mon arrivée. (1a)

Dans le village: il n'y avait alors personne. Damase Boulanger avait une terre là, sur laquelle il y avait un petit campe où ils logeaient quand ils venaient travailler, mais aucun résidant. Cette terre, Boulanger l'a vendue à Anselme Asselin, qui l'a vendue plus tard aux Potvin. Une partie du village est bâtie dessus.

Dans le neuf (rang IX), en commençant par le haut, il y avait :

1. - Le père "Ti 'al" (Petit Romuald) Maltais avec ses garçons. Ils sont tous partis maintenant. Plusieurs se sont établis à Saint-Cœur-de-Marie; il n'y en a plus dans le 9. Votre oncle Joseph Tremblay est sur la terre de Jean Maltais, un des garçons du bonhomme.

2. - Elle Gagnon. - Il n'avait pas d'enfants. Il est mort.

3. - Antoine Gagnon, frère d'Elle. - Je ne sais pas ce qu'est devenue sa famille. Sa femme a marié en secondes noces un Thibault qui doit demeurer à l'Ascension, peut-être à Saint-Nazaire.

4. - Ça tombe ensuite chez Xavier Larouche. - Un de ses garçons reste à Saint-Nazaire.

5. - Georges Dallaire. - J'ignore ce qu'il est devenu.

6. - Antoine Potvin. - Son fils Tanisse (Stanislas) est encore à Alma.

7. - Elle Larouche. - Je ne sais pas ce que ses descendants sont devenus.

8. - Alphée Simard. - Il avait une famille de garçons: François, Hector, etc. Ils sont dispersés dans les paroisses vers le Haut du Lac.

9. - Busse Simard. - Il n'a plus personne de sa famille à Alma. Un de ses fils, Georges, reste à la Station de Chambord.

10. - Gédéon Verreault. - Ses descendants sont encore à Alma . . .

Dans le Sept (rang VII), commençant par le haut, il y avait :

1. - Le bonhomme Sévérin Tremblay.

2. - Le père Jean Jean.

3. - Son fils Tomme Jean.

4. - Un autre de ses fils, Louis Jean.

5. - Encore un de ses fils, Fabien Jean.

6. - Moïse Tremblay, "Moïse à Picoté", comme on l'appelait.

7. - Napoléon Corneau, fils de Canayen Corneau. Homme très fort.

8. - Un autre . . . (?)

9. - Alfred Simard.

10. - William Larouche avec ses garçons autour de lui: Willie, Boniface, etc.

Je vous ai donné là tous ceux qui restaient dans les limites d'Alma à la date de mon arrivée. Ensuite, surtout quand on a commencé à avoir la mission, ça s'est mis à rentrer petit à petit.

Les premières missions que nous avons eues nous ont été données dans la maison de Boulanger, sur l'île Sainte-Anne. L'année suivante on a commencé à bâtir une chapelle de l'autre côté de la rivière. On a d'abord bâti un presbytère pour le prêtre et les offices se faisaient dedans. La cave servait de salle publique; on fumait là; c'est possible que quand ce presbytère a passé au feu l'accident soit dû à des imprudences de fumeurs. On a pensé cela. Ensuite on a bâti la chapelle. Elle se trouvait de l'autre côté de la Petite Décharge (du côté sud, opposé à l'île d'Alma), sur le lot de Boulanger. Il y a eu une grosse discussion au sujet de la place de cette chapelle. William Larouche voulait l'avoir au bout du Rang Sept. C'était un bel arrondissement d'église; mais c'est Boulanger qui l'a emporté. Plus tard, quand on a bâti l'église qui a remplacé la chapelle, il n'y a pas eu de chicane. On a été plusieurs années dans la chapelle.

On était desservis par un vicaire d'Hébertville d'abord. Le premier qui est venu est un monsieur Dussault. (2) Il était malin. Une fois il nous a sortis de la cave, où on fumait. A fallu sortir! . . . Ensuite on a été desservis par le prêtre qui a été placé à Saint-Gédéon; on allait le chercher tous les quinze jours. Nous avons eu M. Onésime Tremblay, M. Paradis . . .

Mon frère Joseph a fait toute sa vie cultivateur sur l'île d'Alma. Il est mort là. Deux de ses garçons vivent encore: Jean-Baptiste et Henri Lavole.

Mon frère Edouard s'est marié trois fois avec la même femme. C'est un fait assez curieux. Sa femme était Elodie Simard, fille du père Ismaël. Ils avaient une couple d'enfants lorsque le père Antoine Dorval, qui s'intéressait beaucoup aux délinquants et aux parentés et qui souvent, à l'occasion des mariages, donnait des éclaircissements, découvrit que leur mariage se trouvait nul à cause d'un empêchement. Le grand vicaire Leclerc, d'Hébertville, dit: "Inquiétez-les pas pour le moment; lorsque j'irai donner la mission j'arrangerai ça". En effet, à son voyage suivant à Alma il les fit descendre chez Boulanger (il n'y avait pas encore de chapelle) et il les remarqua. Leur troisième mariage fut leurs noces d'or. Lorsqu'elle mourut, un an avant lui, il ne manquait plus qu'un an pour fêter leurs noces de diamant.

Edouard est le père du docteur Lavole (Camille). Il a fait sa vie cultivateur sur sa terre dans l'île d'Alma. Il est venu mourir au village chez son garçon Edmond, à l'âge de 84 ans. Lorsqu'il mourut son parrain vivait encore. C'était un nommé Jean-Baptiste Simard, de la Bale Saint-

Paul, fils de Lestin (Célestin) Simard, marié à une sœur de mon père; il est mort il y a environ deux ans à l'âge de 98 ou 99 ans.

Mon frère Jean s'était marié à 21 ou 22 ans, avec une fille du père Ismaël Simard, sœur de la femme d'Edouard; elle s'appelait Vitaline. Il s'est noyé trois mois après son mariage, au cours d'un voyage de pêche, au rapide de l'Islet dans la Petite Décharge. Ils étaient trois en chaland. Emportés dans le rapide, ils se virent perdus; lui sembla perdre connaissance et tomba à côté de l'embarcation; les deux autres, Job Tremblay et Augustin Néron, sautèrent le rapide agrippés au chaland et réussirent à se sauver. Sa femme mit au monde deux jumeaux, qui ne vécurent pas. Ensuite elle entra au couvent chez les Soeurs Grises de Québec; c'est là qu'elle mourut.

Moi je me suis marié à Hébertville. La plupart de mes enfants ont été baptisés à Saint-Gédéon et à Alma. Je me suis marié à 21 ans. Ma femme s'appelait Constance Grandmont. Elle était la fille de Joseph Grandmont et de Constance Lemay. Celle-ci était fille de Joseph Lemay dont la femme s'appelait aussi Constance, de sorte que dans cette maison il y avait trois Constance; on les désignait: "la vieille, la moyenne, la jeune". J'aurais aimé donner à une de mes filles le nom de sa mère, mais elle n'a pas voulu; elle trouvait que c'était assez de ce nom dans la famille.

Joseph Grandmont, mon beau-père, a créé bien de l'émotion. Il venait de Batiscan ou de quelque part pas loin de là. Il était *foreman* pour les Price, du temps de McLeod. C'était un homme de force. C'est en souvenir d'un coup de force qu'il a fait que la rivière Grandmont porte son nom. Il faisait une drave, je crois; en tout cas il travaillait sur cette rivière. Il y avait là une roche qui nuisait pour ce qu'il avait à faire. Cela le contrariait; il finit par se facher tout de bon; il prit la roche et la monta sur l'écorce. C'était une roche terriblement grosse et les gens n'en revenaient pas d'un coup de force semblable. On se mit à appeler la rivière "la rivière à Grandmont".

Il a dû faire plusieurs draves au Lac avant de se marier. Quand il a marié Constance Lemay celle-ci n'avait que douze ans et trois mois. Cette affaire a été à Rome. La réponse fut que le mariage était valide. Lui la doublait d'âge pour le moins. . . Il s'est pris une terre à Hébertville, au bord du lac Sec. Il a vécu sur cette terre tant qu'il a été marié; mais la terre n'était pas son art de vie; c'était la chasse, le bois, la traite avec les Sauvages. . . Les gens le trouvaient malcommode; c'est-à-dire qu'il était négligent sur la garde de ses animaux et les gens n'osaient pas se plaindre parce qu'ils avaient peur de lui à cause de sa force.

Il avait une petite fille de six mois quand il partit avec une toboggan et tout ce qu'il faut pour une expédition sur la Côte Nord, où il allait commercer avec les Indiens. On ne le revit jamais. Il a dû être tué. Il pouvait bien porter ombrage à certains types ou bien en faire fâcher qui lui en voulaient. Il n'a jamais été possible de prouver qu'il était mort ou qu'il était vivant. Sa jeune femme est restée veuve toute sa vie; elle restait avec ses parents et sa petite fille. C'est moi qui ai marié la petite. La mère aurait eu bien des chances de se remarier, car elle était belle femme; le cas s'est présenté plusieurs fois; mais on n'a jamais pu tirer son cas au clair.

J'ai le portrait de Joseph Grandmont. Il avait fait un voyage à Batiscan avec sa femme et c'est au cours de ce voyage qu'il avait fait faire ce portrait. (3) C'était un grand homme, solide. Il portait une barbe forte. . .

Les Gagné, François et Elle, sont venus à Alma quelques années après moi. Ils sont venus ouvrir un petit magasin, ça faisait quelque temps que les gens étaient établis.

J'ai rencontré une fois Canayen Corneau chez Alexis Tremblay. Il était *grand-foreman*; il avait passé quelques jours, plusieurs jours là. Il disait: "Je ne me rappelle pas avoir jamais tombé". Le fait est qu'il avait des bonnes jambes. Il était d'une force pas ordinaire. C'était un homme aimable, bon garçon.

Une fois le père Ismaël Simard, qui avait un bon cheval, a traversé à Québec par terre avec monsieur Parent de Roberval et c'est ce voyage de M. Parent qui a fait décoller le chemin de fer.

J'ai eu connaissance de la construction de l'écluse du village d'Alma. Elle a été difficile à faire. Je sais qu'elle avait été commencée par le père Félix Langlais et finie par un autre dont le nom m'échappe. Il s'est noyé deux hommes à ce travail: Ernest Perron et un autre d'Hébertville, Eugène Pelletier, je crois. Ils étaient dans un chaland retenu par une corde dans le rapide; la corde a manqué et les deux hommes ont été noyés.

Le moulin à farine qui était en bas du pont, au pied de cette écluse, a été bâti de bonne heure par les Langevin; il a ensuite bien des fois changé de mains. Il a été construit après mon établissement à Alma.

La construction du pont de Taché sur la Grande Décharge j'en connais quelque chose, j'y ai travaillé tout le temps. Il a été construit par un nommé Barrette qui était très bon dans ce genre de travaux; c'est lui qui a construit les ponts de Mistassini et de Saint-Félicien. Il y avait l'ingénieur Bureau qui venait de temps en temps.

Juste comme on posait les derniers rangs des cages, qui paraissaient très hautes, arrive le

père François Boudreault de Mistouk, qui nous dit : "Aïe, là; vous y êtes pas. Vous êtes trop bas. Regardez les sapins sur le bord; eh bien, j'ai vu l'eau aux premières branches de ces sapins-là". Il connaissait ça; il était un des premiers de Saint-Gédéon et bien des fois il avait voyagé par là en canot, allant à Chicoutimi. Là-dessus les conducteurs ont étudié le cas et ont ajouté huit pieds de hauteur aux piliers. Et je vous dis que ça n'était pas de trop. Malgré ça le pont a failli partir dès le printemps suivant quand la Décharge est devenue grosse; l'eau le rasait. Tout de suite dans l'été on a miné des roches entre les cages, du côté nord, pour donner de l'écoulement.

Ils ont eu beaucoup de misère à achever ce pont. Ce fut même un espèce de miracle que la glace se forma cet hiver-là pour permettre la construction du pont. On avait toujours avancé en dressant des poteaux, à mesure qu'on construisait, pour soutenir les lambourdes entre les cages; mais arrivé au gros canal il y avait là un "ciré" terrible qui emportait tout, avec une profondeur presque insondable, tellement qu'on enfonçait des épinettes bout à bout pour atteindre le fond, et cela ne tenait pas. Il nous a fallu de la glace pour s'appuyer là-dessus et passer les lambourdes. Pendant longtemps on a essayé à en faire prendre au moyen de branches et de pièces de bois; il s'en faisait un peu mais aussitôt tout partait par la force du courant. Alors on a eu recours aux curés: celui d'Alma, le curé Lavole, mon frère, et celui de Mistouk, qui se mirent à prier. Tout à coup il prit un froid terrible, tellement qu'il fallait marcher à quatre pattes pour pouvoir respirer; ça dura trois ou quatre jours. Il se forma alors une glace sur le "ciré" en-dessous du pont; les glaçons que le courant apportait d'en haut de la rivière s'accumulèrent et formèrent une épaisseur effrayante de glace. On s'appuya là-dessus pour passer les lambourdes et deux ou trois jours après toute la glace partit. J'ai eu connaissance de tout cela comme il faut, j'y travaillais tout le temps. Il y avait aussi un frère du député Girard qui travaillait. Cléophe.

L'été suivant les ministres sont venus de Québec pour bénir le pont. l'avocat Belley et bien d'autres. Le père Beaubien (ministre) dit dans son discours : "Vous, les mères de famille, vous dites parfois que vos enfants vous coûtent cher; voici un enfant qui nous coûte cher . . ."

De l'autre côté du pont il n'y avait pas de chemin. Joseph Fleury, qui était de Mistouk, finit par entraîner un des ministres à faire un petit voyage par là. C'était pour lui faire voir comme c'était difficile de passer; aussitôt le ministre accorda de l'argent pour faire ouvrir la route.

Chacun avait fait un petit discours. Girard naturellement. Le maire d'Alma du temps était, je crois, François Gagné.

Avant le pont on traversait la Grande Décharge sur un bac en haut de l'île Maligne. Pour

dire juste, il y avait deux traverses: une en haut, chez les Fleury, l'autre en bas, chez Alfred Rousseau, toutes les deux en haut de l'île Maligne. D'après l'âge de mes enfants, le pont de Taché aurait été construit il y a 41 ans (4).

Du temps du grand hôtel à la tête de l'île d'Alma, c'était achalandé, mais nous n'étions pas *bâchés*; il n'y avait que des gens qui passaient. Il passait beaucoup de monde, mais ça ne dérangeait personne. Cet hôtel appartenait à M. Griffith. C'est Poléon Martel, cultivateur, qui restait à la baie Trépanier, qui avait soin de l'hôtel quand la saison était finie. Joseph Claveau, père de l'abbé Thomas Claveau, restait voisin de chez Martel. Olivier Labbé a fait des chantiers par là dans les premières années.

J'ai bien connu Théodore Corneau; j'ai travaillé avec lui deux ans de temps. C'était à la confection du chemin de Québec par Saint-Jérôme. J'avais 19-20 ans. La deuxième année on nous a envoyés commencer par l'autre côté, à partir de Saint-Raymond, et on travaillait en s'en venant pour boucler avec le bout d'ici. Corneau était un homme hors du commun pour la force. Il n'était pas chicanier, ah! non. Tranquille, calme, bon camarade, il savait bien qu'il était fort et il n'avait pas besoin d'en faire parade; mais quand il mettait la main quelque part on voyait qu'il y avait là de la force. Il était dépareillé.

J'ai bien connu les Fortin qui restaient dans le Rang Sept d'Alma quand je suis arrivé et plus tard. Il y avait là le père Ti-Taine (Antoine) Fortin et ses fils: Thaddée, Eusébe, Médard; il y avait aussi une de ses filles qui a marié Ligoré Lessard de Saint-Gédéon et une autre. Ils restaient dans le bout du Sept, là où demeuraient aussi les Jean. Je n'ai pas connu Cléophe (5) ni Antoine; Antoine que j'ai connu c'était le père; on l'appelait "Ti-Taine". Il est mort à Alma, là au Sept. La mère s'appelait la bonne femme Cornella; elle a marché longtemps pour les malades, à Alma.

J'en connais deux à Alma qui ont commencé le défrichement de leur terre et qui sont encore vivants dessus. Ils demeurent sur l'île; ce sont deux voisins: "Ti-Jean" Harvey et Louis Savard. Ils sont encore vivants tous les quatre les hommes et leurs femmes. La femme de Harvey est Louise Lavole, fille de mon frère Edouard, celle de Savard est une Harvey, je crois. Il y en a d'autres dont les fils ou les petits-fils occupent le bien ouvert par l'ancêtre, mais ces deux-là sont les seuls vivants qui ont gardé la même terre.

Alma est beaucoup moins ancien que Chicoutimi, mais je crois que Boulanger, qui a été placé par le gouvernement pour garder la Dalle, a dû arriver vers les premiers temps de Chicoutimi.

J'ai mené une fois le Père Bourassa, un ancien missionnaire du Saguenay du temps des

Sauvages, avec son neveu Henri Bourassa. Je les ai conduits depuis la tête de l'île d'Alma jusqu'à l'hôtel McLean à Saint-Alphonse. J'ai passé huit jours avec eux. Le Père Bourassa était alors très vieux, tout blanc, mais marchait encore bien. Ça lui faisait plaisir de voir toutes les places qu'il avait visitées autrefois en mission; je l'ai mené partout où il voulait aller. Je l'ai mené chez le père Ismaël Simard, mon beau-père (lisez: second père), qu'il avait connu je ne sais où au cours d'une mission. J'ai fait un beau voyage avec eux. Henri Bourassa était jeune homme; il devait avoir 23 ou 24 ans; il venait de terminer ses études. Il s'intéressait beaucoup à tout ce qu'il voyait. C'était dans le temps des bleuets; quand on passait là où il y en avait des talles ils me faisaient arrêter pour en manger. Dans le temps les chars ne se rendaient pas à Chicoutimi, ni à Roberval; le terminus était Chambord.

(a) M. Lavoie ne portait plus la barbe quand je l'ai connu. — Il est décédé en 1940, à 84 ans.

(1) Mariée avec Edouard Lavoie à la Baie Saint-Paul en 1850, elle épouse Ismaël Simard au même endroit en 1869. — Dans le registre et dans son contrat de mariage (29 mars 1869) elle est appelée Marie-Delphine.

(1a) Il faudrait évidemment ajouter Damase Boulanger qui demeurait sur l'île Sainte-Anne, attenante à celle d'Alma, sur laquelle étaient ses terres.

(2) L'abbé F.-X.-E. Dussault a été vicaire à Hébertville pendant un an, 1879-1880.

(3) M. Lavoie m'a prêté le portrait, qui était dans un étui et fait d'après le procédé qu'on appelait "sur vif argent". Ce fut impossible d'en faire une copie.

(4) Cléophe Fortin était le père d'Emilie Fortin, la "pionnière du Yukon" dont nous avons publié la biographie avec celle de son mari, Nolasque dit "Jack" Tremblay.

L'origine du mot "original"

Parmi les demandes de renseignements qui viennent d'un peu partout à la Société Historique du Saguenay, il nous est arrivé d'en recevoir une du bureau du Service Consulaire des Etats-Unis au sujet de l'origine du mot "original", qui désigne l'élan du Canada. L'étude spéciale que nous avons faite pour donner réponse à cette demande peut apporter du nouveau à plusieurs et en intéresser davantage sur le nom du roi de nos forêts.

Le plus ancien texte que nous avons trouvé où apparaît ce terme est la relation du voyage du Champlain au Saint-Laurent en 1603. L'explorateur y mentionne des "bêtes sauvages comme orignas, cerfs," etc." (Oeuvres, édition Laverdière, 1870, tome I, page 100).

Marc Lescarbot, dans sa "Relation dernière de ce qui s'est passé au voyage du Sieur de Poutrincourt..." (1610-1612), appelle ces animaux "grignaces ou ellans". (Loc. cit., cité dans "Jésuits' Relations", édition Thwaites, tome 2, page 166).

Dans les Relations, les Jésuites écrivent *orignac* (1613) et *original* (plus tard).

Le ministre Colbert, dans son "Discours sur les manufactures" (1663), parle des "peaux d'orignac et d'élan qui viennent du Canada".

Le plus ancien dictionnaire français où nous avons trouvé le mot est celui de Pierre Richelet, édition de 1710. L'article qu'il consacre au sujet mérite d'être cité.

"ORIGNAC", *original*, s. m. L'un et l'autre se dit au singulier; mais au pluriel on ne dit qu'*orignaux*. Et quand on se sert d'*orignac*, on ne fait point sentir le c. — L'*orignac* est un animal aussi puissant que le mulet, & dont le mâle porte sur la tête un grand bois plat & fourchu. Il a le cou long et déchargé, les jambes hautes & sèches, le pié fourchu & le poil gris-blanc, ou roux & noir. Sa femelle porte un an. Il est sujet à tomber du haut mal (1): mais lorsque cela arrive, il se gratte l'oreille du pié gauche. Dans cette pensée, on croit que le pié gauche de l'*orignac* est bon pour le mal de tête & pour le mal caduc (1). Sa chair est plus excellente que celle du cerf. Alces. Denis (Amérique, t. I, chap. 12) raconte qu'on court l'*orignac* à cheval, que le carcajou & le renard chassent ensemble l'*orignac*, & batent le bois pour en trouver la piste. La Pologne est pleine d'*orignaux*; et c'est le même animal que celui qu'on appelle Elan. De ses peaux passées on fait de bons tufles, des tapis de table & d'autres ouvrages."

Citons aussi le Dictionnaire de Trévoux, de 1732, pour les détails particuliers qu'il donne.

"ORIGNAC" ou ORIGINAL, s. m. On dit *Orignaux* au pluriel. Grand animal qui est le même que celui qu'on appelle ordinairement Elan. Alces. Voyez Ellend.

"L'*Orignac* est l'Ellend du Canada. L'*Orignac* choisit un canton de bois puants qui est l'*anagyris foetidus*, dont il vit pendant l'hiver; en sorte que quand il y a cinq ou six pieds de neige, il se fait des chemins dans ces cantons de bois que les chasseurs appellent ravages & qui n'ont souvent pour plusieurs *orignaux* qu'une demi lieue d'étendue, qu'ils ne quittent point, s'ils ne sont poursuivis par des chasseurs. C'est là que le carcajou, leur ennemi, les prend, comme on l'a dit en sa place. — Mém. de l'Académie des Sciences.

La plupart des dictionnaires anciens qui font autorité: Boiste (1840), Noël et Chapsal (1855), Dupiney de Vorepierre (1858), Bouillet (1859), Poitevin (1866), Bescherelle même (1860 et 1873) et le grand Larousse, ne donnent rien de l'origine du nom. Littré dit que le mot vient d'un mot basque, *orenac*, qui veut dire "cerf". Hatzfeld et Darmesteter est plus précis et plus complet.

"ORIGNAC" (O-ri-gnac). — (Etymologie. Emprunté du basque *oregnac*, pluriel *oregna*, cerf. Mot importé au Canada. Souvent altéré en *original*, *original*, au pluriel des *orignaux* ou des *orignaux* . . .). Admis par l'Académie sous la forme *original* (1762), puis *original* (1878). "Hist. nat.) Elan du Canada."

Comme les Basques fréquentaient le littoral canadien à l'époque des premiers voyages des Français, ceux-ci ont adopté le terme par lequel ils désignaient ce cerf géant de nos bois; c'est ainsi que le non *original* est entré dans le vocabulaire français. (Voir le Dictionnaire général du Canada, par le P. Le Jeune, à l'article *Original*).

Nos Indiens appellent l'*original* *moush*. La langue anglaise en a fait le mot *moose*. — On retrouve ce vocable indien dans divers noms de lieu, en particulier celui de *Ashuapmouhouan*, qui veut dire "là où on guette l'*original*".

Victor TREMBLAY, p.d.

(1) Ce qu'on appelle "haut mal" ou "mal caduc" est l'épilepsie.

NOTRE CHARADE de mai-juin était intentionnellement difficile. Nous n'avons pas reçu de réponse. Nous donnerons le mot en septembre-octobre si nous ne le recevons pas.

Plus de soixante années d'expérience . . .
 Plus de soixante années de service . . .

Ovide Guay & Fils

ENTREPRENEURS

Plomberie - Chauffage - Couverture

320. AVENUE HOTEL DE VILLE

CHICOUTIMI

De père en fils . . .

Euclide Perron
 LIMITEE

J.-Euclide Perron, Ing. P.

Georges - Henri Perron, Ing. P.

Fernand Perron, L. So. C.

André Perron, Ing. P.

CHICOUTIMI

... constructeurs au Saguenay
 depuis plus de 30 ans.

LE COEUR DU



H. Lévesque & Fils Inc.

EN BAS DE LA CÔTE

NOUVEAUTES

Angle Racine et Morin

CHICOUTIMI

Au Saguenay qui construit . . .



LAURENT LAPONTE LTÉE

Boulevard Lamarche

CHICOUTIMI

... fournit les meilleurs matériaux

Soixante ans de progrès au service du public



1994



1984

Gagnon
Frères
MEUBLES ET NOUVEAUTES
CHICOUTIMI

**Le pain
Rayon Soleil
rayonne de saveur**

**LA BOULANGERIE
FRANCIS BOUCHARD**

319 rue Richard

JONQUIERE

Les foyers sont bien chauffés grâce à

RAYMOND DELISLE

Huile à Chauffage

542-4538

22 rue St-Jean-Baptiste

Jonquière

Fradette, Bergeron, Cain & Simard

AVOCATS

110 EST. RUE RACINE

CHICOUTIMI

TROIS GRANDES
SALLES DE RECEPTION

Hôtel Saguenay

L'excellence de notre cuisine
est la raison de
notre popularité.

100 RUE SALABERRY

CHICOUTIMI

Hommage à Frs. Xavier Claveau un des pionniers de Chicoutimi

son fils



Louis

La souche saguenéenne, François Xavier Claveau, originaire des Éboulements, est un des pionniers de Chicoutimi. Arrivé jeune, il épousait, le 23 février 1846, Séraphine-Éléonore Savard, qui lui donna six enfants. Il épousa en secondes noces, en 1873 Arthémise Savard Forgeron, sa boutique était là où sont les grands magasins Gagnon Frères, rue Racine. Il est décédé vers 1900 à Montréal, où il demeurait depuis quelques années.

Son fils Louis, né en 1852, fut d'abord instituteur; après des expériences au Saull-Sainte-Marie, il se livra à l'industrie du bois, ouvrit une boutique de menuiserie rue du Couvent (avenue Bégin); participa à la construction et aux opérations de la pulperie de Chicoutimi où il devint surintendant. Il fut échevin de Chicoutimi de 1895 à 1900. Marié à St-Alexis de Grande-Baie le 11 janvier 1887 avec Alexina Gagnon, fille de David Gagnon et de Charlotte Murdock, il est le père de Gustave. Il est décédé à Chicoutimi le 13 novembre 1909.

son petit-fils



Gustave

Gustave Claveau, né en 1892, s'est occupé à différents emplois: à la pulperie de Chicoutimi, dans la typographie, à la banque et dans l'assurance. Grand apôtre des Cercles Lacordaire il en a organisé dans toutes les parties de la région du Saguenay. Marié le 26 février 1916 à Marie-Berthe Côté il est le père de six fils présentés ici:

Roland, pharmacien, né en 1920;
Marcel, notaire, né en 1922;
Jean-Charles, médecin, né en 1935;
André, courtier en assurances, né en 1928;
Guy, aide-pharmacien, né en 1932;
Gérard, courtier en assurances, né en 1935.

ses arrière petits-fils



Roland



Marcel



Jean-Charles



André



Guy



Gérard

Depuis 1838

PRICE

un nom du Saguenay

La Compagnie Price Limitée

Une expérience de quatre générations

AUBIN & FILS

ENR.

Directeurs de Funérailles

Trois salons à votre service

AMBULANCE

543 - 3331

412 est. rue Jacques-Cartier · CHICOUTIMI

VOTRE

TORO

elle est

chez

LÉO

LEO AUTOMOBILE LTEE

CHICOUTIMI

Les spécialistes en organisation de bureaux
depuis plus de 30 ans.

Raoul Blackburn

— **Limitée** —



*...de la dactylo portative
à la machine comptable...*

**Machines et
ameublements
de bureaux**

350 AVENUE BEGIN

CHICOUTIMI

Brassard & Frères Ltée

CHARCUTERIE - VIANDES
CONSERVES

Une industrie de chez nous qui
va de l'avant !



540. rue Brassard - CHICOUTIMI

H
I
E
R

1926

AUJOURD HUI

1964

MONTMONEY

 LTÉE

IMPRIMEURS — LIBRAIRES — LITHOGRAPHES
139 EST, RACINE CHICOUTIMI

Hommages d'une industrie régionale



LAITERIE DE CHICOUTIMI LTÉE

LA MAISON DE CONFIANCE

Lajoie
& Frère
EST.

- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- COUVERTURE
- VENTILATION
- BRULEURS A L'HUILE
- AIR CLIMATISE

46 ouest, rue Jacques-Cartier
CHICOUTIMI

Hommages de

 *Pharmacie Chicoutimi* R

Justin MALTAIS, L.Ph., prop.

28 est, rue Racine

CHICOUTIMI

et

 **PHARMACIE HAMEL** EST.

Maurice LAGACE, L.Ph., Co.-prop.

447 est, rue Racine

CHICOUTIMI



La Librairie Régionale, Inc.

481 est, rue Racine — Chicoutimi

Ameublements, machines et accessoires de bureaux

357 est, rue Racine — Chicoutimi

C'EST LE CLIENT QUI CHOISIT



Nombre de producteurs d'aluminium prospectent les marchés du monde. L'Alcan est l'un de ces producteurs. Comme ses concurrents, elle s'efforce d'offrir le meilleur métal possible au prix le plus bas possible. Mais, en définitive, c'est le CLIENT qui choisit. C'est lui qui prend la décision.

Si le client désire un lingot de tel alliage, de telle forme, de telles dimensions, à telle date, à tel prix, il faut le satisfaire. Autrement dit, il faut traiter le client "aux petits oignons".

L'Alcan fait tout pour satisfaire ses clients et s'en trouver de nouveaux. Il n'y a pas d'autre moyen de survivre. En fait, l'Alcan agrandit passablement ses marchés. Elle a pu rouvrir des salles de cuves à Alma et à Arvida, et, en ce moment, ses usines canadiennes fonctionnent à 90 p. 100.



ALUMINIUM du CANADA

ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED